



Coopérer pour créer l'avenir

Rapport financier

Premier trimestre de 2014

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

**Le Mouvement Desjardins enregistre un solide trimestre
et affiche des excédents de 384 M\$
L'actif s'élève à 222,9 milliards de dollars**

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET RATIO

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2014	2013
Revenu net d'intérêts	955 \$	934 \$
Primes nettes	1 441	1 323
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	676	602
Revenus d'exploitation ⁽¹⁾	3 072	2 859
Revenus de placement ⁽¹⁾	716	132
Revenu total	3 788	2 991
Dotation à la provision pour pertes sur créances	94	60
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 601	921
Frais autres que d'intérêts	1 608	1 528
Impôts sur les excédents	101	104
Excédents avant ristournes aux membres	384 \$	378 \$
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	9,0 %	9,8 %

(1) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

BILAN ET RATIOS

(en millions de dollars, en pourcentage et en coefficient)

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Bilan		
Actif	222 918 \$	212 005 \$
Prêts nets	142 618	140 533
Dépôts	139 170	136 746
Capitaux propres	17 666	17 232
Ratios		
Fonds propres de la catégorie 1a	15,7 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	15,8 %	15,7 %
Total des fonds propres	18,1 %	18,4 %
Prêts douteux bruts/prêts bruts	0,33 %	0,33 %
Prêts bruts/dépôts	1,03	1,03

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 13 mai 2014 — Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif du Canada, a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 384 M\$, comparativement à 378 M\$ pour le trimestre correspondant de 2013.

Ces résultats reflètent la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 194 M\$, ou à 50,5 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 103 M\$ et de 21 M\$, qui représentent 26,8 % et 5,5 % des excédents. Quant aux activités regroupées sous la rubrique Autres, leur contribution a été de 66 M\$, ou de 17,2 % des excédents.

« Nous sommes très satisfaits de ces résultats qui témoignent de la capacité du Mouvement Desjardins à se démarquer dans une industrie très compétitive. Les efforts déployés par les caisses pour améliorer leur productivité portent leurs fruits et tous nos autres secteurs enregistrent une bonne croissance de leurs volumes d'affaires, a déclaré la présidente et chef de la direction, M^{me} Monique F. Leroux. Par cette performance, le Mouvement démontre encore une fois qu'il est en mesure de contribuer activement au dynamisme de l'économie. Une large part de ses excédents est investie dans son développement et dans les technologies de l'information, ce qui lui permet de continuer d'innover et d'assurer sa croissance au service de ses membres et de ses clients. »

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 9,0 % par rapport à 9,8 % au trimestre correspondant de 2013. Cette diminution a été principalement occasionnée par l'augmentation des capitaux propres attribuable aux émissions de parts de capital par la Fédération.

Le Mouvement Desjardins jouit toujours d'une excellente capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1a et du total des fonds propres étaient respectivement de 15,7 % et de 18,1 % au 31 mars 2014, alors qu'ils étaient respectivement de 15,7 % et de 18,4 % au 31 décembre 2013.

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA
Présidente et chef de la direction du
Mouvement Desjardins

Daniel Dupuis, CPA, CA
Premier vice-président, Finances et chef de la direction financière,
Mouvement Desjardins

TABLE DES MATIÈRES

1 Faits saillants financiers	7 Revue des résultats financiers	27 Renseignements complémentaires
2 Message de la direction	8 Analyse des résultats	27 Contrôles et procédures
3 Rapport de gestion	9 Résultats par secteurs d'activité	27 Information relative aux parties liées
3 Mode de présentation de l'information financière	13 Sommaire des résultats intermédiaires	27 Méthodes comptables critiques et estimations
5 Évolution du contexte réglementaire	14 Revue du bilan	27 Modifications comptables futures
5 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	14 Gestion du bilan	27 Événement important
6 Le Mouvement Desjardins en bref	15 Gestion du capital	28 États financiers combinés intermédiaires résumés non audités
6 Environnement économique et perspectives	19 Analyse des flux de trésorerie	
	19 Arrangements hors bilan	
	20 Gestion des risques	
	20 Gestion des risques	
	26 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques	

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion daté du 13 mai 2014 présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 31 mars 2014, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les pratiques prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Une section traitant des contrôles et des procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 31 mars 2014 et le rapport annuel 2013 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2013), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également les notices annuelles de Capital Desjardins inc., de la Caisse centrale Desjardins (sous le profil de la Caisse centrale Desjardins) et de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Internet du Mouvement Desjardins à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs, bien qu'aucune information présentée sur ces sites ne soit intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'informations financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires. Le Mouvement Desjardins a modifié certaines méthodes comptables à la suite de l'entrée en vigueur de modifications à certaines normes le 1^{er} janvier 2014. L'application rétrospective de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins. Pour de plus amples renseignements, voir la note complémentaire 3 « Changements de méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur l'obligation d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Les mesures utilisées sont définies ci-après :

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Taux de sinistralité

Frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. L'ajustement fondé sur le rendement du marché se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et les frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres, qui est exprimé en pourcentage, correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les résultats propres aux placements. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts, les primes nettes, les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change et les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les revenus de placement incluent, entre autres, les activités d'appariement des filiales d'assurance et les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés intermédiaires :

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2014	2013
Présentation des revenus selon les états financiers combinés		
Revenu net d'intérêts	955 \$	934 \$
Primes nettes	1 441	1 323
Autres revenus		
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	116
Commissions sur prêts et cartes de crédit	147	134
Services de courtage et de fonds de placement	229	193
Honoraires de gestion et de services de garde	81	72
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	557	4
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	105	63
Revenus nets sur les autres placements	54	65
Revenus de change	22	15
Autres	77	72
Revenu total	3 788 \$	2 991 \$
Présentation des revenus selon le rapport de gestion		
Revenu net d'intérêts	955 \$	934 \$
Primes nettes	1 441	1 323
Autres revenus d'exploitation		
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	116
Commissions sur prêts et cartes de crédit	147	134
Services de courtage et de fonds de placement	229	193
Honoraires de gestion et de services de garde	81	72
Revenus de change	22	15
Autres	77	72
Revenus d'exploitation	3 072	2 859
Revenus de placement		
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	557	4
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	105	63
Revenus nets sur les autres placements	54	65
	716	132
Revenu total	3 788 \$	2 991 \$

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation et de l'actualité en matière de fraude, de corruption, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques pour les contrer.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), ce qui l'assujettira à des obligations supplémentaires. En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se verra imposer, à compter du 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de fonds propres de la catégorie 1a correspondant à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques. Ainsi, les exigences de fonds propres de la catégorie 1a du Mouvement seront de 8 % à compter du 1^{er} janvier 2016. Parmi les autres obligations importantes, notons également qu'en se basant sur les recommandations émises par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière et contenues dans le document *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, le Mouvement poursuit son évolution en ce qui a trait à la divulgation externe et travaille à intégrer ces recommandations à son cadre de communication de l'information relative à la gestion des risques. De plus, le Mouvement Desjardins devra produire un plan de retour à la viabilité détaillant les actions qui seront mises en œuvre pour rétablir sa situation financière en cas de crise. Il est à noter que le Bureau du surintendant des institutions financières a également statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

De plus, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires (Accord de Bâle III), et il se prépare à leur mise en œuvre.

L'adoption en 2010 de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* a entraîné l'entrée en vigueur de plusieurs règles ayant des incidences sur le secteur des services financiers. Une surveillance active est effectuée, car certaines de ces règles s'appliquent au Mouvement Desjardins en tant qu'institution financière étrangère exerçant des activités aux États-Unis, notamment celles qui concernent la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps ou de la négociation pour compte propre (règle Volcker) ainsi que celles entourant la production d'un plan de résolution. Le 10 décembre 2013, les autorités américaines ont publié les règles finales de mise en œuvre de la règle Volcker. Ces règles sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2014. Par ailleurs, le délai pour s'y conformer a été prolongé jusqu'au 21 juillet 2015. Le Mouvement Desjardins a amorcé l'analyse des règles finales afin de déterminer si leur incidence globale diffère de ce qui était initialement prévu, soit une incidence faible. Il est à noter que ces règles finales exemptent la négociation des obligations gouvernementales, y compris les obligations étrangères, de l'application de la règle Volcker. Les règles initiales n'exemptaient que la négociation des obligations américaines.

Le 18 février dernier, le Board of Governors of the Federal Reserve System a approuvé une règle finale visant le renforcement des normes prudentielles applicables aux sociétés de portefeuille bancaires américaines et aux banques étrangères. Une évaluation est en cours afin d'en déterminer les incidences sur le Mouvement Desjardins.

La *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA) est une loi américaine visant à contrer l'évasion fiscale aux États-Unis en imposant aux institutions financières l'obligation d'identifier et de qualifier les titulaires de comptes qui sont des contribuables américains aux fins de la divulgation de cette information aux autorités compétentes. Le 5 février 2014, un accord entre le gouvernement canadien et les États-Unis a été signé afin de faciliter la déclaration de renseignements par les institutions financières canadiennes, entre autres, par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada. La signature de cet accord et son entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} juillet 2014 concrétisent l'arrivée de la FATCA. Le Mouvement Desjardins prévoit s'acquitter de toutes ses obligations légales en vertu de la FATCA, à la date prévue.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires ». Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et des expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale et spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2013 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, ou les interprétations qui en sont faites, ainsi que les modifications apportées aux lignes directrices relatives aux fonds propres, et les nouvelles interprétations de ces dernières, et le risque environnemental, qui correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant des impacts ou des problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de ce dernier.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers et le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par le Mouvement Desjardins dans une région donnée, aux politiques monétaires, à la concurrence, aux modifications des normes, des lois et des règlements, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux méthodes comptables utilisées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à l'infrastructure commerciale, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats et aux cotes de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'évolution de la technologie, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux ou de catastrophes naturelles, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2013. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient aux énoncés prospectifs du Mouvement Desjardins doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risques de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Avec un actif de 222,9 G\$, le Mouvement Desjardins est l'institution financière coopérative la plus importante au Canada. Il regroupe, entre autres, 360 caisses réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada. Les secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages proposent aux membres et aux clients, particuliers et entreprises, une gamme complète de produits et de services financiers offrant une réponse adaptée à leurs besoins. Étant l'un des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 45 000 employés et l'engagement de plus de 5 000 dirigeants élus.

Les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien sont assumés par la Caisse centrale Desjardins. Cette entité est également une institution financière de nature coopérative qui fait partie intégrante du Mouvement.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

La situation économique et financière des pays industrialisés s'améliore. Ils devraient afficher une croissance de 2,1 % en 2014, comparativement à 1,1 % en 2013. La zone euro sort lentement de sa léthargie et la croissance devrait retourner en territoire positif en 2014. Les pays émergents continuent de décevoir, même si la récente crise des devises dans certains pays d'Asie s'est stabilisée et que les dommages sur l'économie mondiale ont été contenus. Dans l'ensemble, la croissance des pays émergents et en développement devrait passer de 4,3 % en 2013 à 4,5 % en 2014. Ils devraient contribuer à faire augmenter le PIB mondial de 2,9 % en 2013 et de 3,5 % en 2014, stimulant ainsi un peu plus le commerce mondial.

Les conditions météorologiques ont été ardues cet hiver, particulièrement aux États-Unis. Les importantes précipitations de neige sur la côte et le froid glacial qui s'est installé jusqu'au sud du pays ont entraîné une croissance quasi nulle pour le premier trimestre de 2014. Les indicateurs ont toutefois commencé à se ressaisir avec le retour du temps plus clément. La bonne tenue de la création d'emplois en avril s'est ajoutée au regain des indices manufacturier et non manufacturier publiés par l'*Institute for Supply Management* (ISM) ainsi qu'à l'amélioration des indices de confiance des consommateurs et des ventes au détail. La croissance du PIB réel américain devrait s'améliorer cette année, passant de 1,9 % en 2013 à plus de 2,5 % en 2014. Cela devrait permettre aux entreprises canadiennes d'augmenter leurs ventes aux États-Unis.

Le Canada a aussi été touché par une météo plutôt ardue au début de l'hiver. Les perspectives de croissance de l'économie canadienne devraient néanmoins s'améliorer en seconde moitié d'année. Les récents résultats de l'enquête trimestrielle menée par la Banque du Canada auprès des entreprises sont encourageants à cet égard. Les répondants anticipent une progression plus rapide de leurs ventes au cours des 12 prochains mois grâce au redressement de l'économie américaine et à la dépréciation du dollar canadien. Le PIB réel du Canada pourrait enregistrer une hausse de 2,2 % en 2014, soit une légère accélération par rapport à la croissance de 2,0 % enregistrée en 2013.

Au Québec, les statistiques sont aussi hésitantes depuis quelques mois. Compte tenu de leur endettement élevé et de la récente remontée des faillites personnelles, les ménages devraient rester prudents dans leurs dépenses. À moins d'un revirement imprévu, leurs dépenses de consommation devraient maintenir un rythme de croissance d'environ 2 % cette année. Le contexte incertain devrait se refléter sur la confiance des PME, et une enquête de Statistique Canada indique un recul possible des investissements des entreprises cette année. Même si le début de 2014 a été décevant sur le plan des exportations internationales de marchandises, un redressement devrait survenir prochainement. La croissance prévue de 1,7 % de l'économie québécoise en 2014 devrait être en grande partie tributaire du commerce extérieur.

Le secteur immobilier résidentiel est relativement stable depuis quelques mois au Québec. Le niveau d'activité ainsi que les prix se maintiennent, et cette situation devrait se poursuivre au fil de 2014. Le prix des maisons unifamiliales pourrait enregistrer une lente progression, tandis que la baisse deviendrait plus généralisée pour les copropriétés. La période d'ajustement se poursuit dans ce segment de marché, et il faudrait patienter jusqu'à l'an prochain avant que la construction puisse se redresser.

La conjoncture actuelle dans la plupart des pays industrialisés n'est pas propice à la mise en place de politiques monétaires restrictives. À moins d'une dégradation rapide des perspectives aux États-Unis, la Réserve fédérale devrait, au cours de ses prochaines réunions, poursuivre la réduction progressive de ses achats d'obligations. Un relèvement des taux directeurs n'est toutefois pas anticipé avant septembre 2015, même si les taux obligataires devraient remonter graduellement. La situation devrait être semblable au Canada où on ne s'attend pas à voir bouger la banque centrale avant l'automne 2015. L'amélioration de la croissance mondiale devrait favoriser quelque peu les secteurs de l'énergie et des ressources. La Bourse canadienne pourrait donc offrir un potentiel de croissance supérieur à celui de la Bourse américaine, d'autant plus qu'elle n'a pas encore rejoint son sommet d'avant la crise financière 2008-2009, ce qui n'est pas le cas du S&P 500 qui l'a déjà dépassé d'environ 20 %. Les prix du pétrole devraient se stabiliser autour de 100 \$ le baril (*West Texas Intermediate*) alors que le dollar canadien devrait évoluer un peu au-dessus des 0,90 \$ US tout au long de 2014.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET RATIOS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars		
	2014	2013	Variation
Résultats			
Revenu net d'intérêts	955 \$	934 \$	2,2 %
Primes nettes	1 441	1 323	8,9
Autres revenus d'exploitation			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	116	3,4
Commissions sur prêts et cartes de crédit	147	134	9,7
Services de courtage et de fonds de placement	229	193	18,7
Honoraires de gestion et de services de garde	81	72	12,5
Revenus de change	22	15	46,7
Autres	77	72	6,9
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	3 072	2 859	7,5
Revenus de placement ⁽¹⁾			
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	557	4	—
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	105	63	66,7
Revenus nets sur les autres placements	54	65	(16,9)
	716	132	442,4
Revenu total	3 788	2 991	26,6
Dotation à la provision pour pertes sur créances	94	60	56,7
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 601	921	73,8
Frais autres que d'intérêts	1 608	1 528	5,2
Impôts sur les excédents	101	104	(2,9)
Excédents avant ristournes aux membres	384 \$	378 \$	1,6 %
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾			
Particuliers et Entreprises	194 \$	169 \$	14,8 %
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	103	126	(18,3)
Assurance de dommages	21	24	(12,5)
Autres	66	59	11,9
	384 \$	378 \$	1,6 %
Retour aux membres et à la collectivité			
Ristournes aux membres	75 \$	36 \$	108,3 %
Commandites et dons	17	16	6,3
	92 \$	52 \$	76,9 %
Ratios			
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	9,0 %	9,8 %	—
Indice de productivité ⁽¹⁾	73,5	73,8	—

(1) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

(2) Le détail par poste est présenté à la note 16 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Comparaison des premiers trimestres de 2014 et de 2013

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 384 M\$, comparativement à 378 M\$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une augmentation de 6 M\$, ou de 1,6 %.

Ces résultats reflètent la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 194 M\$, ou à 50,5 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 103 M\$ et de 21 M\$, qui représentent 26,8 % et 5,5 % des excédents. Quant aux activités regroupées sous la rubrique Autres, leur contribution a été de 66 M\$, ou de 17,2 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 9,0 %, par rapport à 9,8 % au trimestre correspondant de 2013. Cette diminution a été occasionnée principalement par l'augmentation des capitaux propres attribuable aux émissions de parts de capital par la Fédération.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins s'est donné la mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au premier trimestre de 2014. À cet effet, le montant de ristournes s'est élevé à 75 M\$ pour le premier trimestre, comparativement à 36 M\$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 17 M\$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites, le retour à la collectivité s'est élevé à 92 M\$ pour le premier trimestre, comparativement à 52 M\$ pour le même trimestre de 2013. Les exigences accrues en matière de capitalisation résultant de l'évolution de la réglementation touchant l'ensemble des institutions financières dans le monde ainsi que le contexte de bas taux d'intérêt qui perdure incitent le Mouvement Desjardins à demeurer prudent dans la répartition de ses excédents.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 3 072 M\$, en hausse de 213 M\$, ou de 7,5 %, par rapport au premier trimestre de 2013.

Le revenu net d'intérêts se chiffrait à 955 M\$, comparativement à 934 M\$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 21 M\$, ou de 2,2 %. Cette augmentation provient de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts qui a été de 8,6 G\$, ou de 6,4 %, depuis un an. Cependant, la forte concurrence dans le marché qui crée une compression des marges et les faibles taux d'intérêt ont limité la hausse du revenu net d'intérêts.

La croissance des affaires liées aux activités d'assurance a généré une augmentation de 118 M\$, ou de 8,9 %, des primes nettes, pour s'établir à 1 441 M\$.

Ainsi, l'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 946 M\$ pour le premier trimestre de 2014, comparativement à 862 M\$ pour la même période en 2013, soit une hausse de 9,7 %. Les primes nettes ont été marquées par l'augmentation de 42 M\$ des primes nettes d'assurance et par celle des primes de rentes pour un même montant. Les primes nettes d'assurance ont affiché une hausse de 5,1 % et atteignent 860 M\$. Cette progression provient surtout des activités d'assurance collective, dont l'augmentation s'est chiffrée à 36 M\$. Les primes d'assurance collective souscrites par les membres du Mouvement Desjardins ont augmenté de 6,5 %, tandis que celles des autres clientèles ont crû de 5,0 %.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 553 M\$ au terme du premier trimestre de 2014, comparativement à 518 M\$ à la fin de la même période en 2013, soit une hausse de 6,8 %. Cette augmentation est attribuable à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Pour ce qui est des autres revenus d'exploitation, ils se sont établis à 676 M\$, en hausse de 74 M\$, ou de 12,3 %, par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette hausse s'explique en partie par la croissance des revenus de courtage à la suite d'une prise de participation dans Qtrade Canada Inc. réalisée au deuxième trimestre de 2013, par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, par l'augmentation du volume d'actifs sous gestion provenant de la vente de différents produits et l'augmentation des revenus de commissions principalement en raison des acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc.

Revenus de placement

Par rapport au même trimestre de 2013, les revenus de placement ont augmenté de 584 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes supportant les passifs. Cette hausse a été compensée par la variation des provisions techniques, entraînant une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et de celui des instruments financiers dérivés, et ce en grande partie à cause des variations des taux d'intérêt à moyen et à long termes qui ont évolué dans des directions opposées au cours des premiers trimestres de 2013 et de 2014. L'amplitude de la variation est toutefois plus importante en 2014.

Revenu total

Le revenu total a atteint 3 788 M\$, en hausse de 797 M\$, ou de 26,6 %, par rapport à celui enregistré pour la même période de 2013.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 94 M\$ pour le premier trimestre de 2014, en hausse de 34 M\$, ou de 56,7 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de 2013. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des provisions collectives, par la croissance du portefeuille de cartes de crédit et la hausse du taux de perte de ce dernier. Malgré cette augmentation, le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % au 31 mars 2014, soit une légère amélioration par rapport au ratio de 0,35 % du trimestre correspondant de 2013.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement ont totalisé 1 601 M\$, en hausse de 680 M\$, ou de 73,8 %, par rapport au même trimestre de 2013.

Pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, ces charges ont été de 1 197 M\$, soit une augmentation de 650 M\$, ou de 118,8 %, comparativement à celles du premier trimestre de 2013. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 617 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance et d'investissement », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements de 535 M\$. De plus, des changements d'hypothèses actuarielles effectués dans le cours normal des affaires avaient réduit les frais de 41 M\$ en 2013, alors qu'en 2014, une libération de provisions pour risque de taux d'intérêt a diminué les frais de 24 M\$. Ces charges ont également été affectées par une hausse des prestations en lien avec la croissance des volumes d'affaires.

La charge du secteur Assurance de dommages a totalisé 406 M\$ pour le premier trimestre, soit une hausse de 29 M\$, ou de 7,7 %, comparativement au premier trimestre de 2013. Cette hausse est le résultat combiné de la croissance des affaires et de la baisse du taux d'actualisation partiellement compensées par une amélioration du taux de sinistralité des assureurs de dommages. Ce dernier, si on exclut l'ajustement fondé sur le rendement du marché, s'est établi à 72,0 % pour le premier trimestre de 2014, comparativement à 74,0 % au premier trimestre de 2013. Cette amélioration du taux de sinistralité provient essentiellement de l'assurance de biens en raison des conditions climatiques favorables depuis le début de l'année.

Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 608 M\$, en hausse de 80 M\$, ou de 5,2 %, comparativement au premier trimestre de 2013. Ils ont été marqués par les frais engagés dans le cadre du projet d'acquisition des activités canadiennes de State Farm et par l'intégration des frais autres que d'intérêts de Qtrade Canada Inc. à la suite d'une prise de participation dans celle-ci au deuxième trimestre de 2013. Également, les frais autres que d'intérêts du premier trimestre de 2014 s'explique par la progression des affaires, qui a eu un effet à la hausse sur les salaires et sur les commissions aux marchands, par l'indexation annuelle ainsi que par l'essor du programme de récompenses BONIDOLLARS.

Quant à l'indice de productivité, établi au moyen du rapport entre les frais autres que d'intérêts et le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement, il s'est chiffré à 73,5 % pour le premier trimestre, comparativement à 73,8 % au terme du même trimestre l'an dernier. Les efforts importants consacrés à l'amélioration de la productivité par le réseau des caisses ainsi que le contrôle serré des frais autres que d'intérêts dans un contexte de progression soutenue des affaires ont fait en sorte que les revenus d'exploitation ont augmenté plus rapidement que les frais autres que d'intérêts.

Impôts

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres pour le premier trimestre de 2014 totalisait 101 M\$, soit un montant comparable à la période correspondante de 2013. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 20,8 % pour le premier trimestre de 2014 alors qu'il était de 21,6 % pour le même trimestre de 2013.

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont donc regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité et portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2014 sont fournis aux pages 32 à 42 du rapport annuel 2013.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes des comptes majeurs et des marchés des capitaux. Ce secteur rend également ses produits et ses services disponibles par l'intermédiaire de réseaux complémentaires de distribution et de représentants hypothécaires, par téléphone, par Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES - RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars		
	2014	2013	Variation
Revenu net d'intérêts	910 \$	894 \$	1,8 %
Autres revenus d'exploitation	441	412	7,0
Revenus d'exploitation	1 351	1 306	3,4
Revenus de placement	41	17	141,2
Revenu total	1 392	1 323	5,2
Dotation à la provision pour pertes sur créances	94	60	56,7
Frais autres que d'intérêts	1 041	1 050	(0,9)
Impôts sur les excédents	63	44	43,2
Excédents avant ristournes aux membres	194	169	14,8
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	55	27	103,7
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	139 \$	142 \$	(2,1)%
dont :			
Part revenant au Groupe	138 \$	142 \$	(2,8)%
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	1	—	—

Comparaison des premiers trimestres de 2014 et de 2013

Pour le premier trimestre de 2014, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 194 M\$ en hausse de 25 M\$, ou de 14,8 %, comparativement à ceux de la même période en 2013. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des affaires, qui a eu un effet à la hausse sur les revenus, jumelée aux efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses Desjardins.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 351 M\$, en hausse de 45 M\$, ou de 3,4 %. Ils ont été marqués par une augmentation du revenu net d'intérêts de 16 M\$, ou de 1,8 %, qui s'explique principalement par la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, qui a été de 8,7 G\$, ou de 6,7 %, depuis un an. Cependant, la forte concurrence dans le marché, qui crée une compression des marges, et les faibles taux d'intérêt ont limité la hausse du revenu net d'intérêts.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 29 M\$, ou de 7,0 %, comparativement à la même période en 2013, pour s'élever à 441 M\$. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement.

Les revenus de placement ont atteint 41 M\$, soit une augmentation de 24 M\$, ou de 141,2 %, comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 31 mars 2013. Cette augmentation résulte en grande partie de gains sur la disposition de valeurs mobilières liées aux excédents de liquidités du réseau des caisses.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 392 M\$, soit une augmentation de 69 M\$, ou de 5,2 %, par rapport au premier trimestre de 2013.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 94 M\$ au premier trimestre de 2014, en hausse de 34 M\$, ou de 56,7 %, par rapport à celle de la période correspondante en 2013. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des provisions collectives, par la croissance du portefeuille de cartes de crédit et la hausse du taux de perte de ce dernier. Malgré cette augmentation, le secteur Particuliers et Entreprises a continué de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,34 % au 31 mars 2014, soit une légère amélioration par rapport au ratio de 0,35 % du trimestre correspondant de 2013.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 041 M\$, soit une diminution de 9 M\$, ou de 0,9 %, comparativement à la même période en 2013. Cette baisse est principalement attribuable aux efforts de productivité déployés dans le réseau des caisses ainsi qu'à la diminution de la charge de retraite. Cependant, la progression des affaires a eu un effet à la hausse sur les frais autres que d'intérêts, notamment sur les commissions aux marchands. L'indexation annuelle des salaires, les avantages sociaux ainsi que l'essor du programme de récompenses BONIDOLLARS ont également contribué à augmenter ces frais.

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres pour le premier trimestre de 2014 totalisait 63 M\$, soit une augmentation de 19 M\$, ou de 43,2 % par rapport à la période correspondante en 2013. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 24,5 % pour le premier trimestre de 2014, alors qu'il était de 20,7 % pour le même trimestre de 2013. Cette augmentation découle d'une transaction sur les capitaux propres compensés par une récupération d'impôts dans la rubrique Autres.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES - RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars		
	2014	2013	Variation
Revenu net d'intérêts	1 \$	— \$	— %
Primes nettes	946	862	9,7
Autres revenus d'exploitation	287	238	20,6
Revenus d'exploitation	1 234	1 100	12,2
Revenus de placement	574	39	1 371,8
Revenu total	1 808	1 139	58,7
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 197	547	118,8
Frais autres que d'intérêts	477	424	12,5
Impôts sur les excédents	31	42	(26,2)
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	103 \$	126 \$	(18,3)%
dont :			
Part revenant au Groupe	97 \$	121 \$	(19,8)%
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	6	5	20,0

Comparaison des premiers trimestres de 2014 et de 2013

Au terme du premier trimestre de 2014, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 103 M\$, soit une diminution de 23 M\$, ou de 18,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Cette baisse est essentiellement attribuable aux activités d'assurance de personnes. Des changements d'hypothèses actuarielles favorables de 41 M\$ avaient contribué au résultat net de 2013, alors qu'en 2014, une libération de provisions pour risque de taux d'intérêt découlant de l'amélioration de la position d'appariement a généré des gains de 24 M\$.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 234 M\$, en hausse de 134 M\$, ou de 12,2 %, par rapport à la même période en 2013. Les primes nettes ont été marquées par l'augmentation de 42 M\$ des primes nettes d'assurance et de celle des primes de rentes pour un même montant et ont totalisé 946 M\$. Les primes nettes d'assurance ont affiché une hausse de 5,1 % et atteignent 860 M\$. Elles ont connu une croissance de 5,3 % au Québec, alors qu'elles ont progressé de 5,1 % dans les autres provinces canadiennes. Cette progression provient surtout des activités d'assurance collective, dont l'augmentation s'est chiffrée à 36 M\$. Les primes d'assurance collective souscrites par les membres du Mouvement Desjardins ont augmenté de 6,5 %, tandis que celles des autres clientèles ont crû de 5,0 %.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 49 M\$, ou de 20,6 %, pour s'établir à 287 M\$ au terme du premier trimestre de 2014 en raison principalement de la constatation des revenus de courtage à la suite d'une prise de participation dans Qtrade Canada Inc. réalisée au deuxième trimestre de 2013 et de la croissance de l'actif moyen sous gestion provenant de la vente de différents produits.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 535 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes supportant les passifs. Cette hausse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une augmentation des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations et de celui des instruments financiers dérivés, et ce en grande partie à cause des variations des taux d'intérêt à moyen et à long termes qui ont évolué dans des directions opposées au cours des premiers trimestres de 2013 et de 2014. L'amplitude de la variation est toutefois plus importante en 2014.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 808 M\$, soit une augmentation de 669 M\$, ou de 58,7 %, comparativement au trimestre correspondant de 2013.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement ont été de 1 197 M\$, en hausse de 650 M\$, ou de 118,8 %, comparativement à 2013. Cette variation s'explique principalement par une augmentation de 617 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance et d'investissement », qui comprend l'effet de la fluctuation à la hausse de la juste valeur des placements de 535 M\$. De plus, des changements d'hypothèses actuarielles effectués dans le cours normal des affaires avaient réduit les frais de 41 M\$ en 2013, alors qu'en 2014, une libération de provisions pour risque de taux d'intérêt a diminué les frais de 24 M\$. Ces charges ont également été affectées par une hausse des prestations en lien avec la croissance des volumes d'affaires.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 477 M\$ pour le premier trimestre de 2014, soit une progression de 53 M\$, ou de 12,5 %, par rapport à la même période en 2013. Cette hausse résulte principalement des dépenses liées à la croissance des activités de courtage provenant de la prise d'une participation dans Qtrade Canada Inc., d'une augmentation de la rémunération versée aux caisses découlant de la progression de l'encours des Fonds Desjardins, de la croissance des salaires et des avantages sociaux ainsi que de la croissance des affaires.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de Western Financial Group Inc. Ces produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs sur le terrain, par un réseau de courtiers, par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles.

ASSURANCE DE DOMMAGES - RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars		
	2014	2013	Variation
Revenu net d'intérêts	(1)\$	2 \$	(150,0)%
Primes nettes	553	518	6,8
Autres revenus d'exploitation	40	31	29,0
Revenus d'exploitation	592	551	7,4
Revenus de placement	48	29	65,5
Revenu total	640	580	10,3
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	406	377	7,7
Frais autres que d'intérêts	206	173	19,1
Impôts sur les excédents	7	6	16,7
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	21 \$	24 \$	(12,5)%
dont :			
Part revenant au Groupe	21 \$	22 \$	(4,5)%
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	—	2	(100,0)

Comparaison des premiers trimestres de 2014 et de 2013

Pour le premier trimestre de 2014, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 21 M\$, soit une baisse de 3 M\$, ou de 12,5 %, comparativement au résultat obtenu au trimestre correspondant de 2013. Cette diminution s'explique principalement par la hausse des frais autres que d'intérêts, qui est atténuée par la croissance des affaires et des revenus de placement.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 592 M\$, en hausse de 41 M\$, ou de 7,4 %. Cette croissance s'explique par la progression de 35 M\$, ou de 6,8 %, des primes nettes. Cette augmentation est attribuable à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 9 M\$, ou de 29,0 %, pour se chiffrer à 40 M\$. Cette croissance est essentiellement attribuable à la hausse des revenus de commissions, principalement en raison des acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc. Un gain non récurrent de 3 M\$ découlant d'une des acquisitions réalisées au premier trimestre a également contribué à cette augmentation.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 19 M\$ par rapport à ceux enregistrés au terme de la même période en 2013. Cela s'explique essentiellement par une augmentation de la valeur des placements découlant de la baisse des taux d'intérêt sur le marché. Rappelons que cette augmentation de valeur a été essentiellement compensée par une augmentation similaire de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 640 M\$ pour le premier trimestre de 2014, soit une progression de 60 M\$, ou de 10,3 %, par rapport au premier trimestre de 2013.

La charge de sinistres du secteur a totalisé 406 M\$ pour le premier trimestre, soit une hausse de 29 M\$, ou de 7,7 %, comparativement au premier trimestre de 2013. Cette hausse est le résultat combiné de la croissance des affaires et de la baisse du taux d'actualisation partiellement compensées par une amélioration du taux de sinistralité des assureurs de dommages. Ce dernier, si on exclut l'ajustement fondé sur le rendement du marché, s'est établi à 72,0 % pour le premier trimestre de 2014, comparativement à 74,0 % au premier trimestre de 2013. Cette amélioration du taux de sinistralité provient essentiellement de l'assurance de biens en raison des conditions climatiques favorables depuis le début de l'année.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 206 M\$ au terme du premier trimestre de 2014, en hausse de 33 M\$, ou de 19,1 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable aux frais engagés dans le cadre du projet d'acquisition des activités canadiennes de State Farm. De plus, les acquisitions réalisées par Western Financial Group Inc. ont engendré des salaires et avantages sociaux additionnels qui ont contribué à cette augmentation.

RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie liées aux opérations de la Caisse centrale Desjardins et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement, les activités de Capital Desjardins inc. et du Fonds de sécurité Desjardins et celles qui sont liées aux billets à terme adossés à des actifs (BTAA) détenus par le Mouvement Desjardins. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Le Mouvement Desjardins considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, il présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents avant ristournes aux membres.

Comparaison des premiers trimestres de 2014 et de 2013

Pour le premier trimestre de 2014, les excédents avant ristournes aux membres ont atteint 66 M\$ et sont attribuables, entre autres, aux activités de trésorerie, aux excédents provenant des placements du Fonds de sécurité Desjardins, aux incidences nettes favorables liées aux variations de la juste valeur des dérivés associée aux activités de couverture et à la variation positive de la juste valeur du portefeuille de BTAA, nette des positions de couverture.

Pour le premier trimestre de 2013, les excédents avant ristournes aux membres de 59 M\$ étaient principalement attribuables à la variation positive de la juste valeur du portefeuille de BTAA, nette des positions de couverture, aux activités de trésorerie et aux excédents provenant des placements du Fonds de sécurité Desjardins.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars)

	2014	2013			2012		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenu net d'intérêts	955 \$	956 \$	975 \$	953 \$	934 \$	948 \$	967 \$
Primes nettes	1 441	1 515	1 380	1 340	1 323	1 325	1 278
Autres revenus d'exploitation							
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	131	129	122	116	124	127
Commissions sur prêts et cartes de crédit	147	144	136	135	134	137	125
Services de courtage et de fonds de placement	229	220	220	222	193	196	172
Honoraires de gestion et de services de garde	81	78	75	75	72	70	72
Revenus de change	22	15	15	16	15	19	16
Autres	77	100	64	76	72	72	43
Revenus d'exploitation	3 072	3 159	2 994	2 939	2 859	2 891	2 800
Revenus de placement							
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	557	11	(63)	(619)	4	38	312
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	105	69	23	66	63	45	56
Revenus nets sur les autres placements	54	51	49	64	65	66	56
	716	131	9	(489)	132	149	424
Revenu total	3 788	3 290	3 003	2 450	2 991	3 040	3 224
Dotation à la provision pour pertes sur créances	94	73	76	68	60	47	50
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	1 601	1 050	893	395	921	991	1 235
Frais autres que d'intérêts	1 608	1 695	1 473	1 533	1 528	1 605	1 399
Impôts sur les excédents	101	121	147	67	104	90	121
Excédents avant ristournes aux membres	384	351	414	387	378	307	419
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	55	42	37	20	27	65	54
Excédents de la période après ristournes aux membres	329 \$	309 \$	377 \$	367 \$	351 \$	242 \$	365 \$
dont :							
Part revenant au Groupe	321 \$	322 \$	367 \$	352 \$	343 \$	201 \$	354 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	8	(13)	10	15	8	41	11

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, y compris des fluctuations saisonnières, de la conjoncture générale et des conditions du marché. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer au rapport annuel 2013 à la page 46.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 396 \$	0,6 %	1 320 \$	0,6 %
Valeurs mobilières	46 093	20,7	42 577	20,1
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 317	4,6	7 710	3,6
Prêts nets	142 618	64,1	140 533	66,4
Actifs des fonds distincts	8 119	3,6	7 252	3,4
Autres actifs	14 375	6,4	12 613	5,9
Total de l'actif	222 918 \$	100,0 %	212 005 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	139 170 \$	62,4 %	136 746 \$	64,6 %
Autres passifs	63 002	28,3	54 964	25,9
Obligations subordonnées	3 080	1,4	3 063	1,4
Capitaux propres	17 666	7,9	17 232	8,1
Total du passif et des capitaux propres	222 918 \$	100,0 %	212 005 \$	100,0 %

ACTIF TOTAL

Au 31 mars 2014, l'actif total du Mouvement Desjardins s'établissait à 222,9 G\$, en hausse de 10,9 G\$, ou de 5,1 %, depuis le 31 décembre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable aux valeurs mobilières, dont celles détenues pour les activités sur les prêts de valeurs. De plus, les liquidités ont augmenté suite aux émissions de la Caisse centrale Desjardins sur les marchés. En effet, les dépôts ont augmenté de 2,4 G\$, ou de 1,8 %.

TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement ont affiché une hausse de 76 M\$, ou de 5,8 %, depuis la fin de 2013, pour se chiffrer à 1,4 G\$ au 31 mars 2014. Dans le cas des valeurs mobilières dont celles détenues pour les activités sur les prêts de valeurs, elles ont augmenté pendant la même période de 6,1 G\$, ou de 12,2 %, pour totaliser 56,4 G\$ au terme du trimestre terminé le 31 mars 2014.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

PRÊTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
Hypothécaires résidentiels	92 227 \$	64,5 %	91 389 \$	64,8 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19 591	13,7	19 549	13,9
Aux entreprises et aux gouvernements	31 232	21,8	30 013	21,3
	143 050	100,0 %	140 951	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts	(432)		(418)	
Total des prêts par catégories d'emprunteurs	142 618 \$		140 533 \$	
Prêts garantis et/ou assurés par des gouvernements et d'autres organismes publics et parapublics inclus ci-dessus	39 780 \$		39 598 \$	

Au 31 mars 2014, l'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, net de la provision pour pertes sur prêts, s'élevait à 142,6 G\$, en hausse de 2,1 G\$, ou de 1,5 %, depuis le 31 décembre 2013. Toutes les grandes catégories de crédit offertes par le Mouvement ont contribué à ces résultats, notamment les prêts hypothécaires résidentiels, qui comptaient 64,5 % de son portefeuille à la même date.

En effet, malgré le ralentissement du marché de l'habitation au Québec et en Ontario qui s'est poursuivi au cours du premier trimestre de 2014, les prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins ont crû de 838 M\$, ou de 0,9 %, depuis la fin de 2013, pour totaliser 92,2 G\$ au 31 mars dernier.

Quant aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, ils ont augmenté de 1,2 G\$, ou de 4,1 %, depuis la fin de 2013, pour atteindre un volume de 31,2 G\$ au 31 mars 2014. Dans le cas du financement à la consommation, sur cartes de crédit et des autres prêts aux particuliers du Mouvement Desjardins, ils ont progressé de 42 M\$, ou de 0,2 %, pendant la même période, pour s'établir à 19,6 G\$ à la même date.

Qualité du crédit

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés à la section « Gestion des risques » aux pages 20 et 21 de ce rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE COLLECTE D'ÉPARGNE

DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Total	Total	Total	Total
Particuliers	87 072 \$	62,6 %	86 730 \$	63,4 %
Entreprises et gouvernements	49 746	35,7	47 712	34,9
Institutions de dépôts et autres	2 352	1,7	2 304	1,7
Total des dépôts	139 170 \$	100,0 %	136 746 \$	100,0 %

Au 31 mars 2014, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins se chiffrait à 139,2 G\$, en hausse de 2,4 G\$, ou de 1,8 %, depuis le 31 décembre 2013. L'épargne en provenance des particuliers, qui représentait 62,6 % du portefeuille de dépôts du Mouvement à cette date, a augmenté de 342 M\$, ou de 0,4 %, durant la même période, pour s'élever à 87,1 G\$.

Quant aux dépôts en provenance des entreprises et des gouvernements, ils ont progressé de 2,0 G\$, ou de 4,3 %, depuis la fin de 2013, pour totaliser 49,7 G\$ au 31 mars 2014. Cette augmentation s'explique en partie par les différentes émissions effectuées par la Caisse centrale Desjardins au cours du trimestre sur les marchés, alors que l'épargne émanant des institutions de dépôts et d'autres sources a crû légèrement, soit de 48 M\$, ou de 2,1 %, pour s'établir à 2,4 G\$ à la même date.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs se chiffraient à 63,0 G\$ au 31 mars 2014, comparativement à 55,0 G\$ enregistré à la fin de 2013, soit une hausse de 8,0 G\$, ou de 14,6 %. Ces derniers sont principalement constitués de 17,6 G\$ de passifs des contrats d'assurance et d'investissement, de 14,8 G\$ d'engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et de 8,1 G\$ de ceux liés aux valeurs mobilières vendues à découvert ainsi que de 8,1 G\$ de passifs des fonds distincts.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se chiffraient à 17,7 G\$ au 31 mars 2014, comparativement à 17,2 G\$ au 31 décembre 2013, en hausse de 434 M\$, ou de 2,5 %. Les excédents nets de la période après ristournes aux membres totalisant 329 M\$ et les émissions de 321 M\$ de parts de capital de la Fédération ont été les principales sources de cette croissance. La note 22 « Capital social » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate par rapport aux cibles de rentabilité, aux objectifs de croissance, aux attentes des agences de notation et aux exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne et soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins préconise une gestion prudente de son capital. Celle-ci vise à maintenir des ratios de fonds propres réglementaires supérieurs à ceux de l'industrie bancaire canadienne et aux exigences réglementaires. Au 31 mars 2014, les ratios de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins étaient respectivement de 15,7 %, de 15,8 % et de 18,1 %. La gestion prudente du capital du Mouvement Desjardins se reflète dans la qualité des cotations de crédit que lui accordent les différentes agences de notation.

La crise financière mondiale a amené l'industrie à mettre davantage l'accent sur une saine capitalisation de ses activités. En fait, les agences de notation et le marché favorisent plus que jamais les institutions les mieux capitalisées. Ces éléments militent en faveur d'un rehaussement général du niveau et de la qualité du capital émis par les institutions financières. Cela se reflète également dans les exigences rehaussées de Bâle III mises en place le 1^{er} janvier 2013. C'est dans ce contexte que le Mouvement Desjardins a fixé sa cible minimale de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 à 15 %.

Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins

De façon générale, le Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir les cibles de capitalisation de ce dernier et les affecter à ses composantes, établir les stratégies permettant d'assurer l'atteinte de ces cibles, mobiliser rapidement les capitaux, assurer une mesure adéquate de la performance des composantes et optimiser les mécanismes de circulation et d'utilisation des fonds propres à l'interne.

Le Mouvement Desjardins a développé un programme de simulation de crise. Son objectif est d'établir et de mesurer l'effet de différents scénarios intégrés, c'est-à-dire de simuler divers scénarios économiques à l'égard de l'ensemble de ses composantes et d'en évaluer les répercussions financières et réglementaires. Ce processus permet de déterminer si la cible minimale établie selon le plan de capitalisation est adéquate en regard des risques auxquels le Mouvement Desjardins est exposé.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de gestion Finances et Risques pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances et Direction financière prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet d'élaborer et de mettre à jour les objectifs et les cibles de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (la ligne directrice) émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Cette dernière tient compte du dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux. De plus, à la suite du passage aux nouvelles exigences de Bâle III, le Mouvement réalise des travaux visant à raffiner l'ensemble des processus et des paramètres servant au calcul du capital réglementaire.

Soulignons que les autorités réglementaires exigent qu'un montant de fonds propres minimal soit maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, principalement par les caisses, la Fédération sur une base non consolidée, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., Bank West Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc. et la Fiducie Desjardins inc.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement Desjardins. Certaines de ces dernières sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable. Les détails concernant la ligne directrice et le cadre réglementaire relatif à la capitalisation de chacune des composantes du Mouvement Desjardins sont fournis à la note complémentaire 33 « Gestion du capital » des états financiers combinés annuels.

Accord de Bâle III

Le nouveau cadre réglementaire de Bâle III rehausse les exigences en matière de fonds propres. Bien que ce dernier prévoyait une période transitoire allant de 2013 à 2019 afin d'atténuer l'impact des nouvelles règles sur la capitalisation, l'AMF a exigé que le Mouvement Desjardins respecte dès le premier trimestre de 2013 les seuils établis pour 2019 relativement au ratio de fonds propres de la catégorie 1a. Pour les ratios de fonds propres de la catégorie 1 et du total des fonds propres, l'AMF a exigé que le Mouvement respecte les seuils déterminés pour 2019 dès le premier trimestre de 2014.

Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1 que doit maintenir le Mouvement Desjardins afin de satisfaire aux exigences réglementaires de la ligne directrice est de 8,5 %. De plus, le ratio de fonds propres de la catégorie 1a doit être supérieur à 7 %, ce qui comprend une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Enfin, le ratio du total des fonds propres doit être supérieur à 10,5 %, y compris cette réserve.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, il se verra imposer, à compter du 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de fonds propres de la catégorie 1a correspondant à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques. Ainsi, la cible des fonds propres de la catégorie 1a du Mouvement Desjardins sera de 8 % à compter de cette date. Le Bureau du surintendant des institutions financières a statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

Sous le cadre réglementaire de Bâle III, le Mouvement Desjardins utilise l'approche des notations internes, sous réserve de certaines conditions, pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. L'une des conditions énoncées par l'AMF vise le ratio du total des fonds propres, qui doit être supérieur à 11,5 % au lieu de 10,5 %, comme l'indique la ligne directrice. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche indicateur de base. Cet agrément est toujours valide dans le contexte du cadre réglementaire de Bâle III.

L'AMF exige également que le Mouvement Desjardins conserve un ratio actifs/fonds propres réglementaires inférieur à 20 fois le total de ses fonds propres. Cette mesure permet de déterminer globalement la suffisance des fonds propres du Mouvement compte tenu de l'importance de son actif total, y compris de certains éléments hors bilan. Avec un ratio de 11,5 fois au 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins se situait largement en deçà de la limite fixée par l'AMF.

De plus, l'AMF a choisi de mettre progressivement en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2014, les mesures et exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) réglementaire, comme l'ont déjà fait d'autres pays. Cette charge atteindra 100 % d'ici 2019 pour chacun des ratios de fonds propres divulgués. Pour 2014, seulement 57 %, 65 % et 77 % du total de la charge AEC seront respectivement appliqués au ratio de fonds propres de la catégorie 1a, de la catégorie 1 et au ratio total des fonds propres.

Le 12 janvier 2012, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un document visant à définir les règles entourant le ratio de levier introduit dans le cadre de Bâle III. Selon le document du CBCB, le ratio de levier se définit comme étant la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de la catégorie 1) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques comprend 1) les actifs au bilan, 2) les expositions liées aux opérations de financement par titres, 3) les expositions sur dérivés et 4) des éléments hors bilan. Le CBCB exige que les institutions financières présentent leur ratio de levier financier à compter du 1^{er} janvier 2015. Selon le document, le CBCB continuera d'évaluer si le ratio de levier financier minimal envisagé de 3 % est approprié. Le Mouvement rencontre actuellement les exigences proposées.

Le tableau qui suit présente les principales composantes des fonds propres du Mouvement Desjardins :

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la première catégorie		Fonds propres de catégorie 2
	Catégorie 1a	Catégorie 1b	
Eléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> > Réserves et excédents non répartis > Cumul des autres éléments du résultat global admissibles > Parts de capital F > Parts permanentes et de ristourne assujetties à un retrait progressif > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Provisions collectives admissibles > Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif > Parts de qualification admissibles > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> > Écarts d'acquisition > Logiciels > Autres actifs incorporels > Actifs d'impôts différés issus essentiellement du report prospectif de pertes > Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> > Participations significatives dans > des entités financières⁽²⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> > Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire

(1) Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

(2) Correspond à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. Le solde non déduit sera assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1^{er} janvier 2013. Toutefois, en vertu de mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes des caisses et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G\$. Ces parts pouvaient être incluses dans les fonds propres de la catégorie 1 en vertu de Bâle II au 31 décembre 2012.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Des discussions portant sur l'application de ces exigences aux entités coopératives sont toujours en cours à l'échelle internationale. Le Mouvement a débuté des travaux pour évaluer les incidences de ces modifications proposées.

Respect des exigences

Au 31 mars 2014, les ratios de fonds propres de la catégorie 1a et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 15,7 %, de 15,8 % et de 18,1 %. Le Mouvement Desjardins jouit donc toujours d'une excellente capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1a se situant au-dessus de l'objectif de 15 % fixé dans son plan financier.

Le tableau suivant présente les fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios de fonds propres.

FONDS PROPRES, ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ET RATIOS DE FONDS PROPRES

(en millions de dollars et en pourcentage)

	31 mars 2014	31 décembre 2013
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1a	14 179 \$	14 022 \$
Fonds propres de la catégorie 1	14 205	14 043
Total des fonds propres	16 295	16 432
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	70 286	68 548
Risque de marché	4 206	2 648
Risque opérationnel	12 400	12 282
Total des actifs pondérés en fonction des risques	86 892 \$	83 478 \$
Actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit⁽¹⁾		
Fonds propres de la catégorie 1a	86 592 \$	S. o.
Fonds propres de la catégorie 1	86 648	S. o.
Total des fonds propres	86 732	S. o.
Ajustement pour le seuil⁽¹⁾		
Fonds propres de la catégorie 1a	3 450 \$	S. o.
Fonds propres de la catégorie 1	3 394	S. o.
Total des fonds propres	3 310	6 029 \$
Actifs pondérés en fonction des risques		
Total des fonds propres	S. o.	89 507 \$
Actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit, y compris l'ajustement pour le seuil⁽¹⁾		
Fonds propres de la catégorie 1a	90 042 \$	S. o.
Fonds propres de la catégorie 1	90 042	S. o.
Total des fonds propres	90 042	S. o.
Ratios de fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1a	15,7 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	15,8	15,7
Total des fonds propres	18,1	18,4

(1) Les facteurs scalaires pour tenir compte des exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) réglementaire sont respectivement de 57 %, de 65 % et de 77 % appliqués au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1a, de la catégorie 1 et total à partir du 1^{er} janvier 2014.

Les modifications apportées à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, se rapportant à la comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies stipulent notamment que l'utilisation de la « méthode du corridor » n'est plus permise, et que tous les écarts actuariels doivent dorénavant être comptabilisés au moment où ils surviennent. De plus, il n'est plus permis d'amortir les coûts des services passés, ce qui a pour effet d'accélérer leur comptabilisation. En contrepartie, l'IAS19 révisée permet la prise en compte des caractéristiques de partage de risques. L'impact négatif total de ces modifications sur le ratio de fonds propres de la catégorie 1a aurait été de 74 points de base au 1^{er} janvier 2013. Toutefois, cet impact initial est reporté et amorti sur une base linéaire sur la période s'étendant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014 compte tenu du choix du Mouvement Desjardins de se prévaloir de la disposition transitoire prévue à cet effet par l'AMF.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014, la Fédération a émis des parts de capital pour 321 M\$, comparativement à 139 M\$ en 2013.

De plus, le 1^{er} avril 2014, Capital Desjardins inc. a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations de premier rang de la série E d'un montant de 500 M\$.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation, respectaient celles-ci au 31 mars 2014.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Compte tenu de la nature des activités du Mouvement Desjardins, l'état combiné des résultats et le bilan combiné sont principalement composés de liquidités. Ses activités normales provoquent d'importantes fluctuations de liquidités et influencent de nombreux éléments tels que les prêts, les dépôts et les valeurs mobilières. Les principales variations sont expliquées dans les paragraphes qui suivent.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 76 M\$, comparativement à une diminution de 441 M\$ enregistrée au terme de la période correspondante en 2013. Au 31 mars 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 1 396 M\$, par rapport à 1 228 M\$ à la même date l'année dernière.

Pour le premier trimestre de 2014, les activités opérationnelles ont généré des fonds de 90 M\$, en raison principalement des excédents de la période de 485 M\$ et des augmentations de 5 175 M\$ des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et de 2 424 M\$ des dépôts. Ces fonds ont été compensés en grande partie par un accroissement de 3 226 M\$ des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, de 2 607 M\$ des valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et de 2 179 M\$ des prêts. Au cours de la période correspondante en 2013, les activités opérationnelles avaient requis des fonds de 622 M\$ en raison principalement de l'augmentation de 1 557 M\$ des prêts et de 574 M\$ des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces sorties de fonds avaient été contrebalancées essentiellement par une croissance de 1 446 M\$ des dépôts.

Les activités de financement ont généré des fonds de 277 M\$ au terme du premier trimestre de 2014 à la suite notamment des émissions de 321 M\$ de parts de capital. Pendant la période correspondante en 2013, ces activités avaient dégagé des fonds de 95 M\$ découlant essentiellement de l'émission de 139 M\$ de parts de capital.

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 291 M\$ au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014 en raison principalement de l'acquisition de 16 765 M\$ de titres disponibles à la vente, qui a été compensée essentiellement par les produits tirés de la vente et des échéances de titres disponibles à la vente, qui se sont élevés respectivement à 14 201 M\$ et à 2 436 M\$. Pour la période correspondante en 2013, ces activités avaient généré des fonds de 86 M\$ grâce notamment aux produits tirés de la vente et des échéances de titres disponibles à la vente totalisant respectivement 9 864 M\$ et 985 M\$ et qui avaient été contrebalancés par l'acquisition de 10 753 M\$ de titres disponibles à la vente.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Ces types d'arrangements sont décrits aux pages 54 à 56 du rapport annuel 2013. Il n'y a pas eu d'ajout ni de changement important à ces éléments hors bilan au 31 mars 2014.

Biens sous gestion et sous administration

Le Mouvement Desjardins est un acteur de premier plan parmi les grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Les biens sous gestion et sous administration sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite et qui n'appartiennent pas au Mouvement Desjardins, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné.

Au cours du premier trimestre de 2014, l'activité boursière au Canada s'est de nouveau bonifiée, comme en témoigne la hausse de 5,2 % de l'indice S&P/TSX de Toronto entre les mois de décembre 2013 et mars dernier. Le Mouvement Desjardins a profité de cet environnement plus favorable à l'épargne hors bilan, laquelle est détenue principalement par des particuliers. En effet, l'encours des fonds de placement et des valeurs mobilières qu'elle administre ou gère pour autrui s'est majoré de 2,9 G\$, ou de 4,8 %, depuis le 31 décembre 2013, pour atteindre un volume de 62,9 G\$ au 31 mars 2014.

Entités structurées

Le Mouvement Desjardins procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer son capital. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Elles servent parfois à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan combiné du Mouvement si celui-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées sont fournis ci-dessous.

Fiducies de véhicules d'actifs cadres (VAC)

Le Mouvement Desjardins détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan combiné. Ces fiducies effectuent des transactions liées à des actifs synthétiques, des actifs inadmissibles et des actifs traditionnels liés au portefeuille de BTAA. Le Mouvement a conclu plusieurs transactions de natures diverses visant à réduire le risque de ce portefeuille, de la facilité de financement de marge (FFM) qui y est rattachée et des autres titres restructurés. La mise en place de couvertures sur des indices de crédit visant une portion significative des portefeuilles des VAC, l'acquisition d'une protection à l'égard des engagements du Mouvement en vertu de la FFM et la vente de divers portefeuilles restructurés ont réduit de façon très importante le risque lié à ces portefeuilles.

Ces fiducies disposaient d'actifs s'élevant à environ 13 800 M\$ au 31 mars 2014 et ne possédaient aucun capital propre. Au 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins avait une FFM de 1 193 M\$ et détenait des billets d'une juste valeur de 1 646 M\$, par rapport à des montants respectifs de 1 193 M\$ et de 1 630 M\$ au 31 décembre 2013. La somme de ces montants représente le risque maximal de perte relativement aux VAC si l'on exclut l'effet de la stratégie de couverture économique. La note complémentaire 6 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés intermédiaires contient plus de renseignements à ce sujet.

Titrisation

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 10 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels fournit plus de renseignements sur les actifs financiers cédés par le Mouvement Desjardins dans le cadre des opérations de titrisation. Au 31 mars 2014, l'encours des titres hypothécaires adossés émis par le Mouvement Desjardins et vendus à la FCH totalisait 5,7 G\$, comparativement à un montant de 5,4 G\$ au 31 décembre 2013.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses employés et de ses gestionnaires. Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2014, les politiques et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques ainsi que la nature des risques n'ont pas changé de façon significative par rapport à celles qui sont décrites aux pages 57 à 76 du rapport annuel 2013.

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. Il vise également à se donner, au moyen de son Cadre de gestion intégrée des risques, un encadrement prudent et approprié qui respecte les principes d'imputabilité et d'indépendance reconnus.

Compte tenu de la désignation du Mouvement Desjardins en tant qu'IFIS-I, l'évolution de la divulgation des risques sera accentuée avec l'atteinte, au cours des prochaines années, de la conformité aux principes d'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques qui renforcera la gouvernance de même que les capacités d'agrégation et de reddition des données sur les risques. La conformité à ces principes facilitera la mise en place des recommandations du Conseil de stabilité financière à l'égard de la divulgation énoncées dans le document *Enhancing The Risk Disclosures of Banks* publié le 29 octobre 2012.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. De plus, il est exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit et les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et sur les valeurs mobilières.

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

Le Bureau de la gestion des risques du Mouvement détermine les montants maximaux d'exposition par contreparties et par émetteurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernement canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Par ailleurs, le Mouvement n'est pas exposé directement à la dette souveraine de la Grèce, du Portugal, de l'Italie, de l'Irlande et de l'Espagne, et son exposition aux institutions financières européennes et américaines est faible.

Qualité du portefeuille de prêts

Le Mouvement Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts d'excellente qualité. Au 31 mars 2014, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 475 M\$, en hausse de 16 M\$ depuis le 31 décembre 2013. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,33 % à la fin du trimestre, soit un ratio comparable à celui obtenu au 31 décembre 2013. Il demeure toujours l'un des meilleurs du secteur bancaire canadien.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts totalisaient 137 M\$ au 31 mars 2014, ce qui correspond à un taux global de couverture de 28,8 %, comparativement à un taux de 29,0 % présenté au 31 décembre 2013. Quant à la provision collective, elle atteignait 295 M\$ à la fin du premier trimestre, en hausse par rapport à celle de 285 M\$ observée à la fin de 2013. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 105 M\$ au 31 mars 2014 a été comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres » du bilan combiné, en comparaison d'une provision de 101 M\$ au 31 décembre 2013.

PRÊTS DOUTEUX PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 31 mars 2014				Au 31 décembre 2013
	Prêtsbruts	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	92 227 \$	128 \$	16 \$	112 \$	122 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19 591	80	25	55	50
Aux entreprises et aux gouvernements	31 232	267	96	171	154
Total	143 050 \$	475 \$	137 \$	338 \$	326 \$
En pourcentage des prêts bruts		0,33 %		0,24 %	0,23 %

TAUX DE COUVERTURE INDIVIDUELLE

(en pourcentage)

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Hypothécaires résidentiels	12,5 %	10,3 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	31,3	33,3
Aux entreprises et aux gouvernements	36,0	37,9
Taux de couverture du portefeuille de prêts douteux	28,8	29,0

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale composante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient aux fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

Une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres.

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts, en ce qui concerne le portefeuille autre que de négociation, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013		Au 31 mars 2013		
	Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽²⁾	Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽²⁾	Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽²⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	(45)\$	(206)\$	(44)\$	(206)\$	(5)\$	(157)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base	32	218	31	239	(16)	105

(1) Représente la sensibilité du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

(2) Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de l'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, y compris les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et est encadrée par une politique spécifique. Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné.

Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOIATION)

(en millions de dollars)

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2014				Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013		Pour le trimestre terminé le 31 mars 2013	
	Au 31 mars 2014				Au 31 décembre 2013	Moyenne	Au 31 mars 2013	Moyenne
		Moyenne	Haut	Bas				
Actions	0,1 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,1 \$
Change	0,5	0,5	1,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Taux d'intérêt	4,6	4,1	6,3	2,5	3,3	2,9	1,8	2,3
Effet de diversification ⁽¹⁾	(0,5)	(0,5)	s. o. ⁽²⁾	s. o. ⁽²⁾	(0,2)	(0,3)	(0,2)	(0,2)
VaR globale	4,7 \$	4,2 \$	6,3 \$	2,5 \$	3,3 \$	3,0 \$	1,8 \$	2,3 \$

(1) Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR par catégories de risques de marché et la VaR globale.

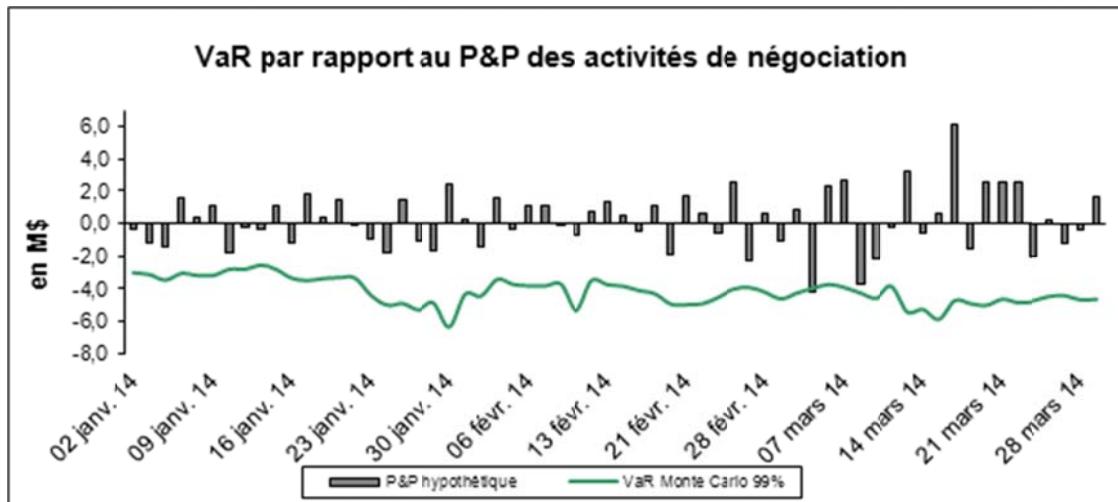
(2) Sans objet : le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

Contrôle ex post

Un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de valider le modèle de VaR utilisé.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P liés à ces activités. Au cours du premier trimestre de 2014, un dépassement du P&P hypothétique de 0,2 M\$ a été observé le 5 mars et est attribuable à certaines variations de données de marché.



RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement et ses composantes ont établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforcera les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR) et du ratio de liquidité à long terme (NSFR). L'Autorité des marchés financiers a publié récemment ses directives aux fins de la mise en application du ratio LCR à partir de 2015. Les règles relatives à la mise en application des exigences liées au ratio NSFR sont toujours à l'étude et devraient entrer en vigueur en 2018. Dans le cadre de sa politique sur la gestion du risque de liquidité, le Mouvement Desjardins suit déjà ces deux ratios sur une base régulière et entend respecter les nouvelles normes au moment de leur entrée en vigueur.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidité réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doivent maintenir le réseau des caisses, la Fédération sur une base non consolidée et la Caisse centrale Desjardins sont spécifiquement prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par le secteur de la Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios permettent d'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise, de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins et d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Actifs liquides

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, qui constituent les réserves de ce dernier disponibles en cas de crise. Ces données excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance du Mouvement, ceux-ci étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement Desjardins. Au 31 mars 2014, les actifs liquides non grevés représentaient 7,9 % du total de l'actif du Mouvement Desjardins, à l'exclusion de celui des filiales d'assurance. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes.

ACTIFS LIQUIDES⁽¹⁾

Au 31 mars 2014

(en millions de dollars)

	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie - Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	265 \$	— \$	265 \$	— \$	265 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, provinces au Canada, corps municipaux au Canada, corps scolaires et publics au Canada, administrations publiques à l'étranger	24 659	9 578	34 237	21 942	12 295
Autres titres	2 671	92	2 763	1 326	1 437
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	1 321	—	1 321	—	1 321
Total	28 916 \$	9 670 \$	38 586 \$	23 268 \$	15 318 \$

(1) Excluant les actifs détenus par les filiales d'assurance.

ACTIFS LIQUIDES PAR ENTITÉS⁽¹⁾

Au 31 mars 2014

(en millions de dollars)

	Total des actifs liquides
Caisse Centrale Desjardins	11 124 \$
Réseau des caisses	6 606
Autres entités	20 856
Total	38 586 \$

(1) Excluant les actifs détenus par les filiales d'assurance.

Sources de refinancement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. Le total des dépôts présentés au bilan combiné s'élevait à 139,2 G\$ au 31 mars 2014, en hausse de 2,4 G\$ depuis le 31 décembre 2013. Cette croissance est principalement attribuable aux dépôts des particuliers et aux emprunts sur les marchés par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, qui constituent les sources de refinancement privilégiées par le Mouvement Desjardins. De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de refinancement afin de limiter sa dépendance à une devise.

Programmes et stratégies de refinancement

En vue de bénéficier d'un refinancement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Caisse centrale Desjardins maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer d'un refinancement stable, la Caisse centrale Desjardins diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Caisse centrale Desjardins sont les suivants :

PRINCIPAUX PROGRAMMES DE REFINANCEMENT

Au 31 mars 2014

Programme de refinancement	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	5 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	5 milliards d'euros ⁽¹⁾
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars US
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

(1) Ce montant maximal autorisé couvre le Programme d'obligations sécurisées structuré (2011) et le Programme d'obligations sécurisées législatif (2014) de la Caisse centrale Desjardins.

La Caisse centrale Desjardins a par ailleurs participé, au cours du premier trimestre de 2014, à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH. En effet, la Caisse centrale Desjardins a été active sur ce marché avec une participation totale de 438 M\$ pour les trois premiers mois de 2014. Durant la même période, la Caisse centrale Desjardins a également procédé à une émission d'obligations sécurisées sur le marché européen d'un montant de 1,0 G d'euros ainsi qu'à une émission de billets à moyen terme d'un montant de 275 M\$ US sur le marché américain.

Le montant total des billets à moyen terme de la Caisse centrale Desjardins s'élevait à 16,0 G\$ au 31 mars 2014, comparativement à 14,8 G\$ au 31 décembre 2013. Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations subordonnées totalisait 3,1 G\$ au 31 mars 2014 et au 31 décembre 2013. Soulignons par ailleurs que le 1^{er} avril 2014, Capital Desjardins inc. a procédé au remboursement par anticipation de la totalité des obligations de premier rang de la série E d'un montant de 500 M\$. De plus, afin de compléter son refinancement et d'augmenter la base de son capital, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a émis, au cours du premier trimestre de 2014, des parts de capital pour un montant de 321 M\$.

Cote de crédit des titres émis

Le maintien de cotes de crédit concurrentielles par le Mouvement Desjardins joue un rôle important pour l'accès aux sources de financement de gros, pour l'obtention d'un coût de financement avantageux et pour le renforcement de la crédibilité et de la notoriété du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation analysent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée, puisque les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à sa solidité financière. Les agences reconnaissent sa solide capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

À la suite de l'annonce, le 15 janvier 2014, de la conclusion d'une entente visant l'acquisition des activités canadiennes de la mutuelle State Farm par le Mouvement Desjardins, Standard & Poor's, Moody's et DBRS ont indiqué que les cotes de crédit du Mouvement et leurs perspectives demeuraient inchangées.

Le 24 janvier 2014, Fitch a confirmé les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc. de même que celles de six grandes banques canadiennes. L'agence a mentionné que ces institutions financières sont bien positionnées pour faire face à une détérioration du marché immobilier et des conditions de crédit aux consommateurs grâce à la stabilité de leurs excédents, à une bonne qualité du crédit, à d'excellentes positions de financement et de liquidité et à de solides ratios de capital. Le 27 janvier 2014, Moody's a de nouveau confirmé les cotes de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc. assorties d'une perspective stable.

La Caisse centrale Desjardins et Capital Desjardins inc. bénéficient ainsi de cotes de crédit qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

COTE DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS

	DBRS	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Caisse centrale Desjardins				
Court terme	R-1 (élévé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

TITRES ADOSSES

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Montants nominaux	Juste valeur	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ⁽¹⁾	175 \$	182 \$	193 \$	201 \$
Titres adossés à des actifs financiers ⁽²⁾	39	39	54	54

(1) Ces titres sont présentés au bilan combiné, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

(2) Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan combiné, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2014			Au 31 décembre 2013		
	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit ⁽¹⁾	588 \$	9 \$	— \$	545 \$	10 \$	— \$
Swaps sur rendement total ⁽²⁾	9	—	—	10	1	—

(1) Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

(2) Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Structures de financement à levier ⁽¹⁾	127 \$	141 \$
Prêts à risque de catégorie Alt-A ⁽²⁾	32	32
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾	1	1

(1) Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D et dont le niveau d'endettement est très élevé, comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.

(2) Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

(3) Ces prêts sont définis comme des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Aucun de ces prêts est actuellement en défaut. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 77 à 78 du rapport annuel 2013.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants à des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers à des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées ont été conclues à des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes.

Ces transactions entre parties liées sont présentées à la note 35 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels du Mouvement, à la page 187 du rapport annuel 2013.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 98 à 116 du rapport annuel 2013.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 79 à 83 du rapport annuel 2013 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

À l'exception des modifications décrites à la note complémentaire 3 « Changements de méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires, aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des trois premiers mois de 2014.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2013 sont décrites à la note complémentaire 4 « Modifications comptables futures » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 119 du rapport annuel 2013. Aucune nouvelle norme comptable n'a été publiée par l'IASB au cours des trois premiers mois de 2014.

ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Le 15 janvier 2014, le Mouvement Desjardins a signé une entente définitive pour se porter acquéreur de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes de State Farm ainsi que des actions de ses sociétés canadiennes de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant.

Au terme de cette transaction, State Farm investira 450 M\$ en actions privilégiées non votantes dans la principale filiale d'assurance de dommages du Mouvement Desjardins et Groupe des Assurances du Crédit Mutuel S.A., le partenaire minoritaire actuel de cette filiale, y investira 200 M\$ en actions ordinaires, en actions privilégiées non votantes et en obligations subordonnées. Le Mouvement Desjardins affectera également approximativement 700 M\$ en capitaux additionnels dans cette filiale pour appuyer sa croissance à la suite de cette acquisition. De plus, la filiale d'assurance de personnes et certaines autres entités du Mouvement Desjardins affecteront approximativement 250 M\$ en capitaux pour les volets d'assurance de personnes, de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant acquis de State Farm.

La clôture de cette transaction est prévue le 1^{er} janvier 2015, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

BILAN COMBINÉ

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		1 396 \$	1 320 \$
Valeurs mobilières	6		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		26 762	23 536
Titres disponibles à la vente		19 331	19 041
		46 093	42 577
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		10 317	7 710
Prêts	7		
Hypothécaires résidentiels		92 227	91 389
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		19 591	19 549
Aux entreprises et aux gouvernements		31 232	30 013
		143 050	140 951
Provision pour pertes sur prêts	7	(432)	(418)
		142 618	140 533
Actif net des fonds distincts		8 119	7 252
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		800	985
Primes à recevoir		1 065	1 123
Instruments financiers dérivés	10	2 550	2 322
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		3 210	1 891
Actif de réassurance		663	648
Immeubles de placement		573	475
Immobilisations corporelles		1 353	1 322
Goodwill		463	456
Immobilisations incorporelles		548	507
Actifs d'impôt différé		913	810
Autres		2 237	2 074
		14 375	12 613
TOTAL DE L'ACTIF		222 918 \$	212 005 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	9		
Particuliers		87 072	\$ 86 730 \$
Entreprises et gouvernements		49 746	47 712
Institutions de dépôts		2 352	2 304
		139 170	136 746
Autres passifs			
Acceptations		800	985
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		8 058	7 754
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		14 754	9 579
Instruments financiers dérivés	10	1 538	1 719
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		4 787	3 752
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement		17 626	17 070
Passif net des fonds distincts		8 096	7 260
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		2 201	1 825
Passifs d'impôt différé		457	303
Autres		4 685	4 717
		63 002	54 964
Obligations subordonnées		3 080	3 063
TOTAL DU PASSIF		205 252	194 773
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	11	4 203	3 881
Capital-actions		85	82
Excédents non répartis		785	1 349
Cumul des autres éléments du résultat global	13	545	420
Réserves		11 597	11 056
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		17 215	16 788
Participations ne donnant pas le contrôle		451	444
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		17 666	17 232
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		222 918 \$	212 005 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA

Présidente du conseil

Denis Paré, LL.L., D.D.N.

Vice-président du conseil

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(non audité)

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2014	2013
REVENU D'INTÉRÊTS			
Prêts		1 334 \$	1 326 \$
Valeurs mobilières		82	74
		1 416	1 400
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		423	426
Obligations subordonnées et autres		38	40
		461	466
REVENU NET D'INTÉRÊTS		955	934
PRIMES NETTES		1 441	1 323
AUTRES REVENUS			
Frais de service sur les dépôts et les paiements		120	116
Commissions sur prêts et cartes de crédit		147	134
Services de courtage et de fonds de placement		229	193
Honoraires de gestion et de services de garde		81	72
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	14	557	4
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		105	63
Revenus nets sur les autres placements		54	65
Revenus de change		22	15
Autres		77	72
		1 392	734
REVENU TOTAL		3 788	2 991
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES	7	94	60
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS			
D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT		1 601	921
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS			
Salaires et avantages sociaux		801	785
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		150	139
Ententes de services et imparition		68	59
Communications		68	70
Autres		521	475
		1 608	1 528
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		485	482
Impôts sur les excédents		101	104
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES⁽¹⁾		384	378
Ristournes aux membres		75	36
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(20)	(9)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		329 \$	351 \$
dont :			
Part revenant au Groupe		321 \$	343 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		8	8

⁽¹⁾ La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 16 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
 (non audité)

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	329 \$	351 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(285)	47
	(285)	47
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	138	72
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(51)	(20)
	87	52
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	59	6
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(15)	(26)
	44	(20)
	131	32
Total des autres éléments du résultat global	(154)	79
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	175 \$	430 \$
donc :		
Part revenant au Groupe	166 \$	418 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	9	12

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(101) \$	16 \$
	(101)	16
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	41	15
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(16)	(7)
	25	8
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	24	1
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(8)	(8)
	16	(7)
	41	1
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	(60) \$	17 \$

ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 (non audité)

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

	Capital		Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 13)	Réserves			Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social (note 11)	Capital-actions			Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves			
(en millions de dollars canadiens)										
Solde au 31 décembre 2013	3 881 \$	82 \$	1 349 \$	420 \$	913 \$	476 \$	9 667 \$	11 056 \$	16 788 \$	444 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	321	-	-	-	-	-	321	8
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(280)	125	-	-	-	-	(155)	1
Résultat global de la période	-	-	41	125	-	-	-	-	166	9
Émission de parts de capital F	321	-	-	-	-	-	-	-	321	-
Autres variations nettes du capital social	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Émission de capital-actions	-	3	-	-	-	-	-	-	3	3
Rémunération sur le capital social	-	-	(58)	-	-	-	-	-	(58)	-
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(6)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(541)	-	8	533	541	-	-	-
Autres	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(1)	(2)
Solde au 31 mars 2014	4 203 \$	85 \$	785 \$	545 \$	913 \$	484 \$	10 200 \$	11 597 \$	17 215 \$	451 \$
Solde au 31 décembre 2012	3 322 \$	80 \$	1 319 \$	694 \$	811 \$	481 \$	8 350 \$	9 642 \$	15 057 \$	402 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	343	-	-	-	-	-	343	8
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	28	-	-	47	47	75	4
Résultat global de la période	-	-	343	28	-	-	47	47	418	12
Émission de parts de capital F	139	-	-	-	-	-	-	-	139	-
Autres variations nettes du capital social	4	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Émission de capital-actions	-	2	-	-	-	-	-	-	2	2
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(15)
Rémunération sur le capital social	-	-	(24)	-	-	-	-	-	(24)	-
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(718)	-	-	(7)	725	718	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Solde au 31 mars 2013	3 465 \$	82 \$	917 \$	722 \$	811 \$	474 \$	9 122 \$	10 407 \$	15 593 \$	398 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Excédents d'exploitation	485 \$	482 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	38	37
Variation nette des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	556	(80)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	94	60
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente	(68)	(34)
Autres	36	39
Variations des actifs et des passifs opérationnels :		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(3 226)	(574)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(2 607)	314
Prêts	(2 179)	(1 557)
Instruments financiers dérivés, montant net	(352)	(9)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	(284)	(19)
Dépôts	2 424	1 446
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	304	2
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	5 175	(190)
Autres	(192)	(468)
Impôts versés sur les excédents	(114)	(71)
	90	(622)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Ventes (achats) de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	16	(8)
Émission de parts de capital F	321	139
Autres variations nettes du capital social	1	4
Rémunération sur le capital social	(58)	(24)
Émission d'actions privilégiées - Part revenant au Groupe	3	2
Rachat d'actions privilégiées - Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	(15)
Dividendes versés - Part revenant au Groupe	(3)	(3)
Dividendes versés - Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	-
	277	95
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(16 765)	(10 753)
Produit tiré de la vente de titres disponibles à la vente	14 201	9 864
Produit tiré de l'échéance de titres disponibles à la vente	2 436	985
Acquisitions nettes des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	(163)	(10)
	(291)	86
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	76	(441)
	1 320	1 669
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		
	1 396 \$	1 228 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	380 \$	446 \$
Intérêts et dividendes reçus	1 389	1 372

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

NOTE 1 - INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

MODE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec et des caisses populaires de l'Ontario, de la Fédération, de la FCPO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la FCPO.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la note 3 « Changements de méthodes comptables ».

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 13 mai 2014.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire.

NOTE 3 – CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Le 1^{er} janvier 2014, le Mouvement Desjardins a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Ces modifications précisent les critères relatifs à la compensation des actifs et des passifs financiers, notamment le droit de compensation juridiquement exécutoire et la réalisation de l'actif et le règlement du passif simultanément. L'adoption des modifications apportées à l'IAS 32 n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

NOVATION DE DÉRIVÉS ET MAINTIEN DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le 1^{er} janvier 2014, le Mouvement Desjardins a également adopté les modifications apportées à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Ces modifications permettent le maintien de la comptabilité de couverture lorsqu'une contrepartie à un instrument financier dérivé désigné comme instrument de couverture est remplacée par une contrepartie centrale ou une entité agissant en cette qualité, et que certaines conditions sont remplies. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Mouvement Desjardins.

NOTE 4 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat						Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture⁽²⁾		
Au 31 mars 2014							
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- \$	- \$	- \$	1 396 \$	- \$	1 396 \$	
Valeurs mobilières							
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	14 330	12 432	-	-	-	26 762	
Titres disponibles à la vente	-	-	19 331	-	-	19 331	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	10 317	-	10 317	
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	142 618	-	142 618	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	800	-	800	
Primes à recevoir	-	-	-	1 065	-	1 065	
Instruments financiers dérivés	1 565	-	-	-	985	2 550	
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	3 210	-	3 210	
Autres	-	-	-	1 190	-	1 190	
Total des actifs financiers	15 895 \$	12 432 \$	19 331 \$	160 596 \$	985 \$	209 239 \$	
Passifs financiers							
Dépôts	- \$	- \$	- \$	139 170 \$	- \$	139 170 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	800	-	800	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 058	-	-	-	-	8 058	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	14 754	-	14 754	
Instruments financiers dérivés	1 423	-	-	-	115	1 538	
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 787	-	4 787	
Autres	136	-	-	2 959	-	3 095	
Obligations subordonnées	-	-	-	3 080	-	3 080	
Total des passifs financiers	9 617 \$	- \$	- \$	165 550 \$	115 \$	175 282 \$	

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 7 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

⁽²⁾ Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 10 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

NOTE 4 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

À la juste valeur par le biais du compte de résultat						
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture ⁽²⁾	Total
Au 31 décembre 2013						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	- \$	- \$	- \$	1 320 \$	- \$	1 320 \$
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	11 211	12 325	-	-	-	23 536
Titres disponibles à la vente	-	-	19 041	-	-	19 041
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 710	-	7 710
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	140 533	-	140 533
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	985	-	985
Primes à recevoir	-	-	-	1 123	-	1 123
Instruments financiers dérivés	1 555	-	-	-	767	2 322
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	1 891	-	1 891
Autres	-	-	-	1 013	-	1 013
Total des actifs financiers	12 766 \$	12 325 \$	19 041 \$	154 575 \$	767 \$	199 474 \$
Passifs financiers						
Dépôts	- \$	- \$	- \$	136 746 \$	- \$	136 746 \$
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	985	-	985
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 754	-	-	-	-	7 754
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	9 579	-	9 579
Instruments financiers dérivés	1 447	-	-	-	272	1 719
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	3 752	-	3 752
Autres	133	-	-	2 793	-	2 926
Obligations subordonnées	-	-	-	3 063	-	3 063
Total des passifs financiers	9 334 \$	- \$	- \$	156 918 \$	272 \$	166 524 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 7 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

⁽²⁾ Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 10 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur les marchés, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières », « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente », « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations », « Primes à recevoir », « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières », certains « Autres actifs – Autres », « Acceptations », « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat », « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières » et certains « Autres passifs – Autres ».

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts	142 618 \$	143 349 \$	140 533 \$	141 087 \$
Passifs financiers				
Dépôts	139 170	139 827	136 746	137 452
Obligations subordonnées	3 080	3 312	3 063	3 267

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

NIVEAUX HIÉRARCHIQUES DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 31 mars 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	7 269	\$ 644	\$ -	\$ 7 913
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	11 110	643	-	11 753
Corps scolaires ou publics au Canada	28	126	-	154
Administrations publiques à l'étranger	313	-	-	313
Autres titres				
Institutions financières	23	1 130	61	1 214
Autres émetteurs	1	2 001	2 482	4 484
Titres de participation	808	114	9	931
	19 552	4 658	2 552	26 762
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	871	-	871
Contrats de change	-	552	-	552
Autres contrats	-	1 127	-	1 127
	-	2 550	-	2 550
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	19 552	7 208	2 552	29 312
Actifs financiers disponibles à la vente				
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 167	872	-	7 039
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 320	208	-	8 528
Corps scolaires ou publics au Canada	5	-	-	5
Administrations publiques à l'étranger	-	34	-	34
Autres titres				
Institutions financières	3	1 571	-	1 574
Autres émetteurs	-	223	104	327
Titres de participation	1 474	315	33	1 822
Total des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	15 969	3 223	137	19 329
Instruments financiers des fonds distincts	4 878	3 259	2	8 139
Total des actifs financiers	40 399	\$ 13 690	\$ 2 691	\$ 56 780
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 960	\$ 98	\$ -	\$ 8 058
Autres	-	-	136	136
	7 960	98	136	8 194
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	328	-	328
Contrats de change	-	95	-	95
Autres contrats	-	1 100	15	1 115
	-	1 523	15	1 538
Total des passifs financiers	7 960	\$ 1 621	\$ 151	\$ 9 732

⁽¹⁾ Au 31 mars 2014, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ sont comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable.

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

NIVEAUX HIÉRARCHIQUES DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Au 31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	5 791 \$	542 \$	- \$	6 333 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 763	459	-	10 222
Corps scolaires ou publics au Canada	27	128	-	155
Administrations publiques à l'étranger	525	-	-	525
Autres titres				
Institutions financières	22	1 117	61	1 200
Autres émetteurs	1	1 673	2 505	4 179
Titres de participation	804	109	9	922
	16 933	4 028	2 575	23 536
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	785	-	785
Contrats de change	-	405	-	405
Autres contrats	-	1 131	1	1 132
	-	2 321	1	2 322
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	16 933	6 349	2 576	25 858
Actifs financiers disponibles à la vente				
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 392	-	-	6 392
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	7 870	295	-	8 165
Corps scolaires ou publics au Canada	5	-	-	5
Administrations publiques à l'étranger	-	35	-	35
Autres titres				
Institutions financières	8	2 298	-	2 306
Autres émetteurs	5	242	104	351
Titres de participation	1 457	299	29	1 785
Total des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	15 737	3 169	133	19 039
Instruments financiers des fonds distincts	4 479	2 806	-	7 285
Total des actifs financiers	37 149 \$	12 324 \$	2 709 \$	52 182 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 651 \$	103 \$	- \$	7 754 \$
Autres	-	-	133	133
	7 651	103	133	7 887
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	511	-	511
Contrats de change	-	85	-	85
Autres contrats	-	1 113	10	1 123
	-	1 709	10	1 719
Total des passifs financiers	7 651 \$	1 812 \$	143 \$	9 606 \$

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2013, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ étaient comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

En vertu de la politique du Mouvement Desjardins, les transferts entre les niveaux hiérarchiques des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014, et au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'avait été effectué entre les niveaux hiérarchiques des instruments évalués à la juste valeur.

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Processus d'évaluation des actifs et des passifs financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard.

Le Mouvement Desjardins détient peu d'actifs et de passifs financiers classés dans le niveau 3. Les billets à terme adossés à des actifs (BTAA) et le swap sur rendement total servant de couverture aux BTAA, les obligations hypothécaires ainsi que le passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont les instruments financiers les plus importants de ce niveau.

Le Mouvement Desjardins utilise les services de tierces parties pour évaluer quotidiennement et de façon indépendante la valeur de variables qui constituent certains des intrants du modèle d'évaluation des BTAA et du swap sur rendement total servant de couverture aux BTAA, et tout écart important est analysé. De plus, les résultats de ce modèle en ce qui concerne l'évaluation de la juste valeur de ces titres sont comparés fréquemment à certains indices de crédit et à d'autres indicateurs pertinents. À cet égard, un tableau de bord qui présente, entre autres, un survol des marchés de crédit et des indicateurs permettant un suivi des valeurs et des principaux risques découlant des BTAA et du swap sur rendement total est envoyé régulièrement aux membres d'un comité qui soutient le comité de direction du Mouvement Desjardins. Celui-ci approuve trimestriellement la juste valeur des BTAA et du swap sur rendement total ainsi que leur méthodologie d'évaluation. Le suivi et le maintien de la validité du modèle, des hypothèses, des variables et des intrants utilisés pour l'établissement de la juste valeur des BTAA incombe à la direction Papier commercial adossé à des actifs.

En ce qui concerne les obligations hypothécaires, le Mouvement Desjardins a élaboré une grille de paramètres basés sur des données comparables, qui est révisée annuellement et ajustée selon les tendances du marché. Des contrôles trimestriels sont effectués afin d'assurer que les taux utilisés par le système sont conformes à cette grille et que leur évolution est raisonnable.

Dans le cadre de l'acquisition de Qtrade Canada Inc. complétée en 2013, le Mouvement Desjardins a consenti à certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle des options de vente de leurs participations à des dates prédéterminées et à un prix représentant la juste valeur à ces dates, ci-après définies en tant que « Passif financier lié aux options de vente ». Les principales données utilisées dans l'évaluation de ce passif financier découlent de prévisions internes de la direction de l'entreprise acquise et d'estimations du Mouvement Desjardins. Les prévisions internes et les hypothèses sur lesquelles repose cette technique d'évaluation ont été préparées par une tierce partie indépendante et examinées et approuvées par le Mouvement Desjardins.

Sensibilité des actifs et des passifs financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau, sauf en ce qui concerne les BTAA et le swap sur rendement total servant de couverture aux BTAA, dont une analyse de sensibilité est présentée à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 6 « Valeurs mobilières ».

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les soldes du début et de la fin des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Solde à la fin de la période		
						Achats / Émissions	Ventes / Règlements	
Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014								
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	61 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	61 \$
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	18	-	2	-	-	-	-	20
Billets à terme adossés à des actifs	1 630	1	18	-	-	-	(3)	1 646
Obligations hypothécaires	817	-	7	-	-	-	(34)	790
Titres adossés à des actifs financiers	40	-	1	-	-	-	(15)	26
Titres de participation	9	-	-	-	-	-	-	9
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats								
Swap sur rendement total	1	-	(1)	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 576	1	27	-	-	-	(52)	2 552
Actifs financiers disponibles à la vente								
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente								
Créances émises ou garanties par des								
Entités gouvernementales provinciales								
et corps municipaux au Canada								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	104	-	-	1	-	-	(1)	104
Titres de participation	29	-	4	-	-	1	(1)	33
Total des actifs financiers disponibles à la vente	133	-	4	1	-	1	(2)	137
Instruments financiers des fonds distincts	-	-	-	-	-	2	-	2
Total des actifs financiers	2 709 \$	1 \$	31 \$	1 \$	- \$	3 \$	(54) \$	2 691 \$
Passifs financiers								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Autres passifs - Autres								
Passif financier lié aux options de vente	133 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	136 \$
Instruments financiers dérivés								
Swap sur rendement total	-	-	2	-	-	-	-	2
Autres contrats	10	-	3	-	-	-	-	13
Total des passifs financiers	143 \$	- \$	8 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	151 \$

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (*suite*)

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2013	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Valeurs mobilières - Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	63 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	63 \$
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	17	-	1	-	-	-	-	18
Billets à terme adossés à des actifs	1 704	2	50	-	-	-	(19)	1 737
Obligations hypothécaires	667	-	4	-	-	98	(12)	757
Titres adossés à des actifs financiers	43	-	1	-	-	-	-	44
Titres de participation	1	-	-	-	(1)	-	-	-
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats								
Swap sur rendement total	26	-	(10)	-	-	-	-	16
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 521	2	46	-	(1)	98	(31)	2 635
Actifs financiers disponibles à la vente								
Valeurs mobilières - Titres disponibles à la vente								
Créances émises ou garanties par des Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	68	-	-	1	-	16	-	85
Titres de participation	2	-	-	-	(2)	-	-	-
Total des actifs financiers disponibles à la vente	74	-	-	1	(6)	16	-	85
Total des actifs financiers	2 595 \$	2 \$	46 \$	1 \$	(7) \$	114 \$	(31) \$	2 720 \$
Passifs financiers								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Autres passifs - Autres								
Passif financier lié aux options de vente	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats	19	-	(1)	-	-	1	(1)	18
Total des passifs financiers	19 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	1 \$	(1) \$	18 \$

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Les tableaux suivants présentent les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

Au 31 mars 2014	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données					
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Fonds de couverture	20 \$	Valeur nette des actifs ajustée	Valeur nette des actifs ajustée ^(A, C) Prime d'illiquidité ^(B, C)	-	-	⁽¹⁾			
				0%	à	100%			
Billets à terme adossés à des actifs	1 646	Modèle interne ⁽²⁾	Prime d'illiquidité ^(B, C) Taux de recouvrement ^(A, D) Probabilité de défaut ^(B, D)	5,3%					
				13%	à	55%			
Obligations hypothécaires	955	Actualisation des flux de trésorerie	Écart de crédit ^(B, C) Données comparables ^(B, C)	1%	à	88%			
				0 p.b.	à	300 p.b.			
Titres adossés à des actifs financiers	26	Modèle interne Cotes de courtiers	Probabilité de défaut ^(B) Cotes de courtiers	0%	à	100%			
				-	-	⁽³⁾			
	13	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit ^(B, C) Majoration des prix d'exercice ^(B, C)	75%					
Titres de participation	29	Cotes de courtiers	Cotes de courtiers	5%					
Instruments financiers des fonds distincts	2	Diverses ⁽⁵⁾	—	-	-				
Total des actifs financiers	2 691 \$								
Passifs financiers									
Autres passifs - Autres									
Passif financier lié aux options de vente	136 \$	Actualisation des flux de trésorerie	Valeur de l'entreprise ^(A, C) Taux d'actualisation ^(B, C) Date d'exercice des options de vente ^(B, C)	-	-	⁽⁴⁾			
				7,5%					
Instruments financiers dérivés			Taux de recouvrement ^(A, D) Probabilité de défaut ^(B, D)	13%	à	55%			
Swap sur rendement total	2	Modèle interne ⁽²⁾		1%	à	88%			
				75%					
Autres contrats	13	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit ^(B, C) Majoration des prix d'exercice ^(B, C)	5%					
Total des passifs financiers	151 \$								

⁽¹⁾ Puisque les fonds de couverture sont en cours de liquidation et en raison de la nature de ce type d'investissement, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté pour la valeur nette des actifs ajustée.

⁽²⁾ Pour une description du modèle interne, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 6 « Valeurs mobilières ».

⁽³⁾ En raison des écarts possibles entre les cotes des différents courtiers, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

⁽⁴⁾ En raison de la diversité des activités des secteurs d'affaires sous-jacents associés à la valeur de l'entreprise, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

⁽⁵⁾ Puisque ce solde est composé de plusieurs instruments financiers de natures diverses, aucune technique d'évaluation n'est présentée.

Sensibilité de la juste valeur aux variations des données non observables

^(A) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une augmentation (diminution) de la juste valeur.

^(B) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

^(C) Il n'existe pas de relation prévisible entre cette donnée et les autres données non observables significatives.

^(D) Une augmentation (diminution) de la probabilité de défaut s'accompagne généralement d'une diminution (augmentation) du taux de recouvrement.

NOTE 5 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (*suite*)

Au 31 décembre 2013	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Intervalles de valeurs des données				
			Données non observables				
Actifs financiers							
Valeurs mobilières							
Fonds de couverture	18 \$	Valeur nette des actifs ajustée	Valeur nette des actifs ajustée ^(A, C)	-	- ⁽¹⁾		
			Prime d'illiquidité ^(B, C)	0% à 100%			
Billets à terme adossés à des actifs	1 630	Modèle interne ⁽²⁾	Prime d'illiquidité ^(B, C)	5,7%			
			Taux de recouvrement ^(A, D)	13% à 55%			
Obligations hypothécaires	982	Actualisation des flux de trésorerie	Probabilité de défaut ^(B, D)	1% à 87%			
	25	Modèle interne	Écart de crédit ^(B, C)	0 p.b. à 300 p.b.			
Titres adossés à des actifs financiers	15	Cotes de courtiers	Données comparables ^(B, C)	0 p.b. à 520 p.b.			
Instruments financiers dérivés			Probabilité de défaut ^(B)	0% à 100%			
Swap sur rendement total	1	Modèle interne ⁽²⁾	Cotes de courtiers	-	- ⁽³⁾		
			Taux de recouvrement ^(B, D)	13% à 55%			
	9	Modèle d'évaluation des options	Probabilité de défaut ^(A, D)	1% à 87%			
Titres de participation	29	Cotes de courtiers	Proportion de l'écart de crédit ^(B, C)	75%			
			Majoration des prix d'exercice ^(B, C)	5%			
Total des actifs financiers	2 709 \$		Cotes de courtiers	-	- ⁽³⁾		
Passifs financiers							
Autres passifs - Autres			Valeur de l'entreprise ^(A, C)	-	- ⁽⁴⁾		
Passif financier lié aux options de vente	133 \$	Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation ^(B, C)	7,5%			
			Date d'exercice des options de vente ^(B, C)	6 mois à 6 ans			
Instruments financiers dérivés			Modèle d'évaluation	Proportion de l'écart de crédit ^(B, C)	75%		
Autres contrats	10	des options	Majoration des prix d'exercice ^(B, C)	5%			
Total des passifs financiers	143 \$						

⁽¹⁾ Puisque les fonds de couverture sont en cours de liquidation et en raison de la nature de ce type d'investissement, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté pour la valeur nette des actifs ajustée.

⁽²⁾ Pour une description du modèle interne, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés annuels audités de 2013.

⁽³⁾ En raison des écarts possibles entre les cotes des différents courtiers, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

⁽⁴⁾ En raison de la diversité des activités des secteurs d'affaires sous-jacents associés à la valeur de l'entreprise, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

Sensibilité de la juste valeur aux variations des données non observables

^(A) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une augmentation (diminution) de la juste valeur.

^(B) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

^(C) Il n'existe pas de relation prévisible entre cette donnée et les autres données non observables significatives.

^(D) Une augmentation (diminution) de la probabilité de défaut s'accompagne généralement d'une diminution (augmentation) du taux de recouvrement.

NOTE 6 – VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 31 mars 2014	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	7 010 \$	32 \$	3 \$	7 039 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 371	161	4	8 528
Corps scolaires ou publics au Canada	5	-	-	5
Administrations publiques à l'étranger	34	-	-	34
Autres titres				
Institutions financières	1 560	14	-	1 574
Autres émetteurs	318	9	-	327
Titres de participation	1 489	341	6	1 824
	18 787 \$	557 \$	13 \$	19 331 \$

Au 31 décembre 2013	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 378 \$	33 \$	19 \$	6 392 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 059	124	18	8 165
Corps scolaires ou publics au Canada	5	-	-	5
Administrations publiques à l'étranger	35	-	-	35
Autres titres				
Institutions financières	2 280	27	1	2 306
Autres émetteurs	348	6	3	351
Titres de participation	1 507	291	11	1 787
	18 612 \$	481 \$	52 \$	19 041 \$

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours des périodes de trois mois terminées le 31 mars 2014 et 2013, le Mouvement Desjardins a conclu qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation significative.

NOTE 6 – VALEURS MOBILIÈRES (*suite*)

VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS

Le Mouvement Desjardins détient des BTAA dont la valeur nominale et la juste valeur sont réparties entre les différentes fiducies suivantes :

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale
VAC 1				
Catégorie A-1, A-2, B et C	1 632 \$	1 734 \$	1 616 \$	1 734 \$
VAC 1 et VAC 3				
Actifs inadmissibles et traditionnels	14	41	14	48
Total VAC 1 et VAC 3	1 646 \$	1 775 \$	1 630 \$	1 782 \$

La méthodologie d'évaluation des BTAA utilisée au 31 mars 2014 est la même que celle qui avait été employée au 31 décembre 2013. Les instruments financiers dérivés servant de couverture économique aux BTAA, qui comprennent un swap sur rendement total et des swaps sur défaillance de crédit, ont une juste valeur négative de 6 M\$ au 31 mars 2014 (juste valeur négative de 4 M\$ au 31 décembre 2013). Pour plus de renseignements sur la méthodologie d'évaluation des BTAA et du swap sur rendement total, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » et à la note 6 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels de 2013.

Le Mouvement Desjardins participe, pour un montant de 1 193 M\$, à la facilité de financement de marge (FFM) destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties à des swaps sur défaillance de crédit du véhicule d'actifs cadres (VAC 1). Jusqu'au 31 mars 2014, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM. De plus, le Mouvement Desjardins a acheté une protection de 400 M\$ à l'égard de ses engagements en vertu de la FFM auprès d'un des participants à la fiducie VAC 1. Pour plus de renseignements concernant les modalités de la FFM et de la protection acquise, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés annuels de 2013.

Incidence sur les résultats

Un gain totalisant 19 M\$ relatif à la juste valeur des BTAA a été comptabilisé aux résultats combinés du Mouvement Desjardins pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014 (gain de 52 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2013). De plus, une perte totalisant 2 M\$ relative aux instruments financiers dérivés servant de couverture aux BTAA a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014 (perte de 15 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2013).

Les estimations de la juste valeur figurant ci-dessus peuvent ne pas être une indication de la valeur nette de réalisation ultime ou de la juste valeur future. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est la plus appropriée dans les circonstances, la valeur comptable demeure sensible aux écarts de crédit. Comme il a été mentionné précédemment, le Mouvement Desjardins a conclu des transactions en vue de réduire, entre autres, le risque de son portefeuille de BTAA. C'est pourquoi l'analyse de sensibilité présente l'incidence d'une variation de 10 % des écarts de crédit sur la juste valeur estimative du portefeuille de billets A-1, A-2, B et C de VAC 1 et du swap sur rendement total ainsi que sur les fonds propres de la catégorie 1.

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Augmentation des écarts de crédit de 10 %	Diminution des écarts de crédit de 10 %	Augmentation des écarts de crédit de 10 %	Diminution des écarts de crédit de 10 %
Juste valeur				
Billets A-1, A-2, B et C de VAC 1	(2) \$	2 \$	(3) \$	3 \$
Swap sur rendement total	-	-	1	(1)
Total	(2) \$	2 \$	(2) \$	2 \$
Fonds propres de la catégorie 1				
Billets A-1, A-2, B et C de VAC 1	(2) \$	2 \$	(2) \$	2 \$
Swap sur rendement total	-	-	1	(1)
Total	(2) \$	2 \$	(1) \$	1 \$

Certaines incertitudes subsistant relativement à la valeur des actifs sous-jacents, au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie ainsi qu'à l'établissement d'un marché secondaire et à la liquidité d'un tel marché pour les billets reflèts adossés à des actifs traditionnels et inadmissibles pourraient modifier davantage la valeur du placement du Mouvement Desjardins dans ces billets.

Le Mouvement Desjardins détient les fonds nécessaires ou a accès aux fonds nécessaires pour s'acquitter de toutes ses obligations financières, d'exploitation ou réglementaires et ne prévoit pas, le cas échéant, que les risques de liquidité liés aux BTAA auront une incidence défavorable significative sur sa santé financière, ses cotes de crédit et ses ratios de fonds propres.

NOTE 7 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISIONS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 31 mars 2014	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	91 821 \$	278 \$	128 \$	16 \$	42 \$	92 169 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	17 228	2 283	80	25	103	19 463
Aux entreprises et aux gouvernements	30 471	494	267	96	150	30 986
	139 520 \$	3 055 \$	475 \$	137 \$	295 \$	142 618 \$

Au 31 décembre 2013	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	90 983 \$	270 \$	136 \$	14 \$	42 \$	91 333 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	17 230	2 244	75	25	100	19 424
Aux entreprises et aux gouvernements	29 239	526	248	94	143	29 776
	137 452 \$	3 040 \$	459 \$	133 \$	285 \$	140 533 \$

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 31 mars 2014	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	214 \$	31 \$	12 \$	21 \$	278 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 719	306	101	157	2 283
Aux entreprises et aux gouvernements	297	70	24	103	494
	2 230 \$	407 \$	137 \$	281 \$	3 055 \$

Au 31 décembre 2013	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	207 \$	33 \$	13 \$	17 \$	270 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 723	270	105	146	2 244
Aux entreprises et aux gouvernements	331	52	30	113	526
	2 261 \$	355 \$	148 \$	276 \$	3 040 \$

NOTE 7 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS (*suite*)

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes du début et de la fin de la provision pour pertes sur prêts :

	Hypothécaires résidentiels		À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		Aux entreprises et aux gouvernements		Total	
Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Solde au début de la période	58 \$	51 \$	167 \$	165 \$	294 \$	304 \$	519 \$	520 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	10	9	60	48	24	3	94	60
Radiations et recouvrements	(8)	(7)	(58)	(47)	(10)	(7)	(76)	(61)
Solde à la fin de la période	60 \$	53 \$	169 \$	166 \$	308 \$	300 \$	537 \$	519 \$
Composition du solde:								
Provision pour pertes sur prêts	58 \$	52 \$	128 \$	122 \$	246 \$	249 \$	432 \$	423 \$
Provision pour les engagements de crédit hors bilan ⁽¹⁾	2	1	41	44	62	51	105	96

⁽¹⁾ La provision pour les engagements de crédit hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs - Autres ».

NOTE 8 – OBLIGATIONS SÉCURISÉES

Au cours de la période terminée le 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins a procédé à une nouvelle émission d'obligations sécurisées d'un montant de 1 G d'euros. Des entités structurées sont en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de chacune de ces entités sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à l'une ou l'autre de ces entités et leur a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux prêts appartenant également à l'une ou l'autre de ces entités structurées selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Ces prêts, d'un montant de 4 776 M\$ au 31 mars 2014 (3 219 M\$ au 31 décembre 2013), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » au bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 4 278 M\$ au 31 mars 2014 (2 653 M\$ au 31 décembre 2013), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ».

NOTE 9 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à dix ans et venant à échéance à une date prédéterminée.

Les tableaux ci-dessous présentent la composition des dépôts :

Au 31 mars 2014	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	31 562 \$	3 829 \$	51 681 \$	87 072 \$
Entreprises et gouvernements	16 781	315	32 650	49 746
Institutions de dépôts	41	-	2 311	2 352
	48 384 \$	4 144 \$	86 642 \$	139 170 \$

Au 31 décembre 2013	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	30 839 \$	3 949 \$	51 942 \$	86 730 \$
Entreprises et gouvernements	16 168	337	31 207	47 712
Institutions de dépôts	41	-	2 263	2 304
	47 048 \$	4 286 \$	85 412 \$	136 746 \$

NOTE 10 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers dérivés inscrits au bilan combiné :

	Au 31 mars 2014			Au 31 décembre 2013		
	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs
Désignés comme instruments de couverture						
Couverture de juste valeur	31 599 \$	769 \$	93 \$	29 579 \$	587 \$	140 \$
Couverture de flux de trésorerie	22 783	216	22	22 451	180	132
Total – Désignés comme instruments de couverture	54 382	985	115	52 030	767	272
À des fins de transaction	92 423	1 565	1 423	81 508	1 555	1 447
Total des instruments financiers dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation	146 805	2 550	1 538	133 538	2 322	1 719
Moins :						
Incidence des accords généraux de compensation ⁽¹⁾	-	371	371	-	442	442
Total des instruments financiers dérivés après l'incidence des accords généraux de compensation	146 805 \$	2 179 \$	1 167 \$	133 538 \$	1 880 \$	1 277 \$

⁽¹⁾ Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente les montants nets liés à l'inefficacité des couvertures de juste valeur et à l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2014	2013
Inefficacité des couvertures de juste valeur	(4) \$	(4) \$
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	8	2
	4 \$	(2) \$

NOTE 11 - CAPITAL SOCIAL

ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014, la Fédération a procédé à l'émission de 32 129 685 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 320 M\$, qui correspond au produit brut tiré de cette émission, soit 321 M\$, moins les frais d'émission et autres éléments totalisant 1 M\$.

NOTE 12 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice) et s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1 que doit maintenir le Mouvement Desjardins est désormais de 8,5 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1a doit être supérieur à 7 %, ce qui comprend une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. Enfin, son ratio du total des fonds propres doit être supérieur à 10,5 %, y compris cette réserve.

Il est à noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2014, les mesures et exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) seront implantées progressivement conformément à la ligne directrice. Cette charge atteindra 100 % d'ici 2019 pour chacun des ratios de fonds propres divulgués. Pour 2014, seulement 57 %, 65 % et 77 % du total de la charge AEC seront respectivement appliqués au ratio de fonds propres de la catégorie 1a, de la catégorie 1 et au ratio total des fonds propres.

Au 31 mars 2014, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres.

NOTE 13 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclasés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	372 \$	39 \$	291 \$	33 \$
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	173	-	129	-
Cumul des autres éléments du résultat global	545 \$	39 \$	420 \$	33 \$

NOTE 14 – REVENUS NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2014	2013
Revenus		
Revenu net d'intérêts	8 \$	1 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	81	(62)
	89 \$	(61) \$

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2014	2013
Revenus		
Revenu net d'intérêts	2 \$	4 \$
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	476	66
	478 \$	70 \$

NOTE 15 - ENGAGEMENT

STATE FARM

Le 15 janvier 2014, le Mouvement Desjardins a signé une entente définitive pour se porter acquéreur de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes de State Farm, ainsi que des actions de ses sociétés canadiennes de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant.

Au terme de cette transaction, State Farm investira 450 M\$ en actions privilégiées non votantes dans la principale filiale d'assurance de dommages du Mouvement Desjardins et Groupe des Assurances du Crédit Mutuel S.A., le partenaire minoritaire actuel de cette filiale, y investira 200 M\$ en actions ordinaires, en actions privilégiées non votantes et en obligations subordonnées. Le Mouvement Desjardins affectera également approximativement 700 M\$ en capitaux additionnels dans cette filiale pour appuyer sa croissance à la suite de cette acquisition. De plus, la filiale d'assurance de personnes et certaines autres entités du Mouvement Desjardins affecteront approximativement 250 M\$ en capitaux pour les volets d'assurance de personnes, de fonds communs de placement, de prêts et d'assurance de prestations du vivant acquis de State Farm.

Cette acquisition permettra au Mouvement Desjardins d'augmenter les primes brutes souscrites annuelles de sa principale filiale d'assurance de dommages d'approximativement 1,9 G\$ et d'augmenter les primes brutes souscrites annuelles de sa filiale d'assurance de personnes d'approximativement 140 M\$.

La clôture de cette transaction est prévue le 1^{er} janvier 2015, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

NOTE 16 - INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Assurance de personnes		Assurance de dommage		Autres		Combiné	
Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Revenu net d'intérêts	910 \$	894 \$	1 \$	- \$	(1) \$	2 \$	45 \$	38 \$	955 \$	934 \$
Primes nettes	-	-	946	862	553	518	(58)	(57)	1 441	1 323
Autres revenus	482	429	861	277	88	60	(39)	(32)	1 392	734
Revenu total	1 392	1 323	1 808	1 139	640	580	(52)	(51)	3 788	2 991
Dotation à la provision pour pertes sur créances	94	60	-	-	-	-	-	-	94	60
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	-	-	1 197	547	406	377	(2)	(3)	1 601	921
Frais autres que d'intérêts	1 041	1 050	477	424	206	173	(116)	(119)	1 608	1 528
Excédent d'exploitation	257	213	134	168	28	30	66	71	485	482
Impôts sur les excédents	63	44	31	42	7	6	-	12	101	104
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	194	169	103	126	21	24	66	59	384	378
Ristournes aux membres nette de l'impôt recouvré	55	27	-	-	-	-	-	-	55	27
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	139 \$	142 \$	103 \$	126 \$	21 \$	24 \$	66 \$	59 \$	329 \$	351 \$
dont:										
Part revenant au Groupe	138 \$	142 \$	97 \$	121 \$	21 \$	22 \$	65 \$	58 \$	321 \$	343 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	6	5	-	2	1	1	8	8

⁽¹⁾ Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars 2014 et 2013, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 193 M\$ et de 169 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 97 M\$ et de 121 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 21 M\$ et de 22 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 65 M\$ et de 58 M\$ pour la rubrique Autres.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 31 mars 2014	176 543 \$	31 061 \$	5 788 \$	9 526 \$	222 918 \$
Au 31 décembre 2013	171 131 \$	29 095 \$	5 703 \$	6 076 \$	212 005 \$